

**CENTRE D'EXCELLENCE pour la GOUVERNANCE
des
INDUSTRIES EXTRACTIVES en AFRIQUE FRANCOPHONE**

ETUDE SUR LES CHANGEMENTS SOCIAUX LIES AUX ACTIVITES MINIERES AU CAMEROUN

Estelle KOUOKAM (Dir.)

ANTHROPOLOGUE

ETUDE SUR LES CHANGEMENTS SOCIAUX LIES AUX ACTIVITES MINIERES AU CAMEROUN

NOMS ET PROFILS DES MEMBRES DE L'EQUIPE

Nom et prénoms	Profession	Filière
KOUOKAM MAGNE Estelle	Anthropologue/ enseignante à la Faculté de Sciences Sociales et de Gestion	Anthropologie
ENAMA Damien	Assistant à la FSSG/ Doctorant en Sciences Sociales	Doctorat en Sciences Sociales (DSS)
DEUTCHA GUELIEU Fanny Aurèle	Etudiante	Master Gouvernances et Action Publique (MGAP)
TCHAWA NIANOU Stéphane Alex	Etudiant	Master en Gestion des Ressources Humaines (MGRH)
IBRAHIMA Sarki	Etudiant	Master en Gestion des Ressources Humaines (MGRH)

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
CONTEXTE POLITIQUE	3
CONTEXTE SOCIAL ET ECONOMIQUE	5
OBJECTIF GENERAL :	6
OBJECTIFS SPECIFIQUES :	6
METHODOLOGIE DE TRAVAIL :	6
CHAPITRE I : LES SITES DE L'ENQUETE	1
CHAPITRE II : LES METIERS ISSUS DE L'ACTIVITE MINIERE	4
CHAPITRE III : ACTIVITE D'EXTRACTION ET SECURITE AU TRAVAIL	11
CHAPITRE IV : ACTIVITES MINIERES ET TRANSFORMATIONS SOCIALES	23
CHAPITRE V : ACTIVITES MINIERES ET RELATIONS MULTI ACTEURS	30
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	36
ANNEXES	39
Annexe 1 : PERMIS D'EXPLOITATION MINIERE DE C & K MINING INC	40
Annexe 2 : Guide d'entretien	44
Annexe 4 : Récit de voyage N°1	3
Annexe 5 : Récit de voyage N°2	5
Annexe 6: Quelques images de terrain	6

INTRODUCTION

Les industries extractives représentent 40% du PIB de la zone CEMAC contre 85% des exportations du secteur pétrolier. Dans la zone CEMAC le « Programme Economique Régional (PER) et la Vision 2025 désignent le secteur extractif et énergétique comme l'un des piliers pour l'émergence économique ».¹

Le Cameroun à l'instar d'autres pays de la zone CEMAC est au stade de la prospection et l'exploration. Les activités minières sont aujourd'hui considérées comme potentiellement enrichissantes pour le pays. Elles sont cependant conflictogènes comme on a pu le voir en République démocratique du Congo (RDC), au Ghana en Tanzanie (RUBBERS, 2013), ou en Afrique du Sud dans les mines de Marikana en 2012. L'implantation des unités d'exploitation favorisent des changements dans les modes de vie des populations. Il ne s'agit pas seulement d'extractions des ressources mais aussi de reconfigurations des relations sociales, de modification des statuts sociaux et de création de nouveaux espaces.

CONTEXTE POLITIQUE

Le Cameroun, au lendemain de son indépendance, a mis en place une politique économique basée essentiellement sur l'agriculture. Cependant, « *Les gisements ou accumulations naturelles d'Hydrocarbures que recèle le sol ou le sous-sol du Territoire Camerounais, découverts ou non, sont et demeurent la propriété exclusive de l'Etat* »². La gestion de ces ressources relève de la souveraineté de l'Etat et le secteur minier fait partie du domaine privé de l'Etat. Les recettes que génère ce secteur ne sont pas rendues visibles dans les politiques publiques de développement. Pour le premier président du Cameroun Ahmadou Ahidjo, l'heure est à la révolution verte. La révolution verte comme slogan vise à terme une autosuffisance alimentaire dans le pays.

¹ <http://ecdpm.org/events/atelier-de-reflexion-sur-les-retombees-economiques-des-industries-extractives/>

²ARTICLE 3.- (1). Loi N° 99/013 du 22 décembre 1999 portant Code Pétrolier

Dans les années 1970, l'Etat se caractérise par sa fébrilité dans la gestion des recettes pétrolières qui se traduit par une criminalisation de l'Etat. L'affaire MPONDO³ peut être citée en exemple.

C'est avec la crise économique survenue en 1988 que le secteur minier s'inscrit comme une réponse à la diversification de l'économie nationale. Ce qui, à termes, donnera au Cameroun, la possibilité d'exploiter aussi bien son sol que son sous-sol. Toutefois, si les changements sociaux liés à l'exploitation du sol, notamment l'agriculture, ont fait l'objet de nombreuses recherches et de publications, les changements sociaux liés à l'exploitation du sous-sol sont encore embryonnaire. C'est dans l'optique de booster les recherches sur transformations sociales liées à l'exploitation du sous-sol que le Centre d'Excellence et de Gouvernances des Industries Extractives en Afrique francophone (CEGIEAF) a commandité et financé l'étude sur les changements sociaux liés à l'exploitation minière au Cameroun.

Contrairement à République Démocratique du Congo, le Cameroun s'inscrit dans une tradition encore récente de l'extraction minière. Ce qui a pour conséquence une faiblesse de la littérature scientifique et académique sur la question au Cameroun. En Afrique Francophone, l'une des récentes publications a été coordonnée par Benjamin RUBBERS dans un numéro spécial de la revue Politique Africaine intitulé : « Micro politique du boom minier » (RUBBERS, 2013). Deux articles y sont consacrés au Cameroun. On peut remarquer que l'exploitation des mines demeure un domaine privé de l'Etat qui est dans l'entre-deux : adaptation aux nouvelles exigences de la libéralisation économique internationale et perpétuation des logiques de prédation auxquelles contribuent les firmes multinationales :

«La privatisation de la politique minière participe de la construction de l'État camerounais au travers notamment de la centralisation des prérogatives auprès de l'Exécutif, de l'usage d'intermédiaires proches du pouvoir ainsi que de l'opacité à la fois de son code minier et des rapports entre le gouvernement camerounais et les compagnies minières étrangères.»
(LICKERT, 2013 : 101).

³ Il s'agit d'un cadre décimé en même temps que sa famille dans le quartier de Bonabéri à Douala. Les raisons alors évoquées sont celles de sa connaissance de dossiers pétroliers considérés comme relevant de la souveraineté de l'Etat.

C'est donc ce contexte général que se situe l'étude sur les changements sociaux des liés aux activités minières.

CONTEXTE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Selon COUNTRYMETERS, la population actuelle du Cameroun est estimée à 24.196.788 millions d'habitants⁴. La quatrième enquête camerounaise auprès des ménages nous informe sur l'augmentation des inégalités entre les riches et les pauvres :

« L'indice de concentration de Gini, qui permet de mesurer les inégalités entre différents groupes, est passé de 0,39 en 2007 à 0,44 en 2014. Ce résultat traduit le fait que les inégalités entre les pauvres et les non pauvres se sont accentuées de 13% entre 2007 et 2014. A titre d'illustration, la consommation des 20% des ménages les plus riches (Q5) représente 10,1 fois celle des 20% des ménages les plus pauvres (Q1). L'écart s'est creusé entre les plus riches et les plus pauvres puisqu'en 2007 ce rapport (Q5/Q1) était de 7,5. Il convient de relever que les inégalités se sont plus accentuées en milieu rural qu'en milieu urbain. » (ECAM, 2014 : 5).

Deux principales régions sont concernées par l'étude la région du Littoral et la région de l'Est. La première est présentée comme l'une des régions les mieux nanties du Cameroun selon la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages. Tandis que la seconde est citée parmi les régions les plus pauvres du Cameroun.

D'un point de vue politique, la région du Littoral et plus particulièrement la ville de Douala est caractérisée par son effervescence politique⁵. De plus cette ville peut être considérée comme le terreau du nationalisme camerounais et de la construction de la citoyenneté camerounaise⁶.

La région de l'Est quant à elle a des ressources minières et forestières importantes. Toutefois les différents travaux mettent en évidence une marginalisation des populations riveraines (Abéga, 1998 ; Abéga et Bigombe Logo, 2006).

⁴ <http://countrymeters.info/fr/Cameroon> consulté le 19 décembre 2016.

⁵ Cf. L'histoire de l'anticolonialisme au Cameroun de Douala Manga Bell à l'UPC.

⁶ Cf. Les travaux de Jacques Soullilou sur la ville de Douala

OBJECTIF GENERAL :

Cette recherche vise à identifier les changements sociaux liés aux activités minières des compagnies industrielles au Cameroun

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- 1) Répertoire les différents métiers de la mine dans la taxinomie populaire
- 2) Identifier les corporations des travailleurs, leur organisations, leurs activités au quotidien, leur rôle dans la sensibilisation. Analyser la sécurité au travail tant au niveau des normes juridiques que des normes pratiques
- 3) Etudier les mutations des rôles sociaux de sexe liées à l'activité minière (genre et travail/ genre au travail)
- 4) Evaluer la contribution de l'activité minière aux conditions socioéconomiques des ménages
- 5) Analyser les nouvelles reconfigurations socio spatiales et leur conséquence sur les relations sociales

METHODOLOGIE DE TRAVAIL :

Cette recherche se décline en 02 étapes : une étape préparatoire, une phase de réalisation.

– La phase de préparation de l'étude

Elle s'est déroulée en deux étapes : l'harmonisation de la compréhension des termes de références (TDR) et de la méthodologie d'intervention d'une part et d'autre part, l'identification et la prise de contact de tous les détenteurs d'enjeux de l'étude.

I.1 : Harmonisation de la compréhension des TDR et méthodologie d'intervention

L'objectif était de s'accorder sur les détails méthodologiques et logistiques de l'étude, d'affiner le calendrier d'intervention et de préciser la complémentarité des responsabilités nécessaire entre le chercheur principal et les enquêteurs.

Tableau I : récapitulatif de la méthodologie d'intervention

Activités	résultat	Acteurs	Outil / approche	Indicateurs	Durée
Organisation d'une séance de travail	Méthodologie générale d'invention adoptée	-Chercheur principal -Chercheur secondaire	Echanges	1 compte rendu de l'harmonisation de la compréhension	½ journée

I.2 Identification et prises de contact avec les acteurs stratégiques

Pour favoriser l'appropriation et susciter dès le démarrage de l'étude la participation des parties prenantes dans les différents sites retenus, nous avons rencontré les autorités (administratives, traditionnelles, religieuses), ainsi que les potentiels bénéficiaires des programmes et projets miniers. Les rencontres ciblées et individualisées, ont permis de recueillir des données supplémentaires sur l'état de lieux de la problématique minière au Cameroun.

Tableau II : récapitulatif de l'identification des acteurs stratégiques

Activités	résultat	acteurs	Outil / approche	indicateurs	Durée
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une réunion d'information • Rencontres individuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Les autorités locales et les autres parties prenantes du secteur minier sont s'imprégnés des objectifs de l'étude • Les informations relatives à la situation sociales et environnementales sont recueillies 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsables des services déconcentrés • Chefs traditionnels et religieux • Représentant des corps des métiers • Associations et acteurs du secteur minier 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre individuel • Réunion grand public 	<p>90% des personnes invitées sont présentes et tous les acteurs de la chaîne minière sont représentés ; 80% des personnes comprennent les enjeux de l'étude (fiche)</p>	Une journée

1.3 Définition des méthodes et outils de collecte et analyse des données

La méthode d'échantillonnage non probabiliste a été appliquée en raison du sujet qui vise à connaître les perceptions sociales des activités minières sur les conditions de vie des populations. Le changement est ici étudié du point de vue des différentes parties-prenantes. De façon spécifique la méthode d'échantillonnage par quotas aide à définir les sous-populations cibles et de collecter des informations auprès d'un nombre significatif d'acteurs appartenant à ces sous-populations cibles.

Tableau III : récapitulatif des méthodes et outils de données

Activité	Résultats	Acteurs	Outils / approche	indicateur	Durée
Etude documentaire (revue de littérature)	Toutes les informations disponibles sur les changements sociaux liés aux activités de	<p>Chercheur principal</p> <p>Chercheur associé</p>	Lecture et écriture	Un document d'exploitation des données est disponible	10 jours

	l'exploitation de mine sont recueillies				
Elaboration du guide d'entretien	Le guide d'entretien permet la collecte de toutes les informations sur l'état des lieux et sur les contraintes, les atouts et les potentiels des politiques définies	Chercheur principal Chercheur associé	Séance de travail	Un outil de collecte est conçu et disponible	2 jrs
Test du guide d'entretien	Le guide d'entretien est testé et finalisé	Chercheur principal Chercheur associé	Administration du guide et ajustement	Guide final disponible et utilisable	Une journée
Echantillonnage	La masse critique d'acteurs à rencontrer dans le cadre de l'étude est connu	Chercheur principal Chercheur associé	Séance de travail	Un échantillonnage représentatif des acteurs est précisé	Une journée

- Réalisation de l'étude

Elle s'est déroulée en deux phases : la collecte (transcription et analyse des données d'une part et la restitution de l'étude

1.1 : Outils de collecte des données

Trois principaux outils de collecte de données ont été conçus : un guide d'entretien et une grille d'observation et un journal de terrain⁷.

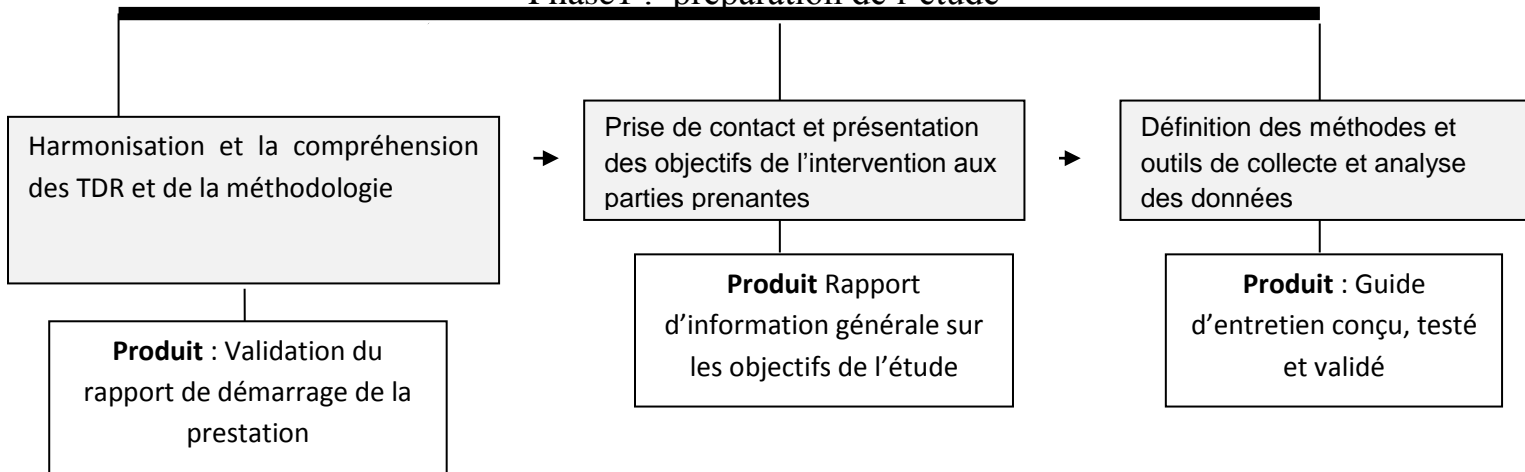
Activité	Résultat	Acteur	Outil / Approche	indicateur	durée
Organisation d'un atelier	<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats de l'étude sont enrichis et validés • Les axes prioritaires de proposition sont identifiés • Les idées de projet de plaidoyer sont proposées 	<ul style="list-style-type: none"> • Chercheure • Responsables des services déconcentrés • Chefs traditionnels et religieux 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des données • Travaux de groupe • Validation des axes et propositions de microprojets en plénière 	Un document enrichi de manière consensuelle est disponible	4 jours

⁷ Voir annexe 3

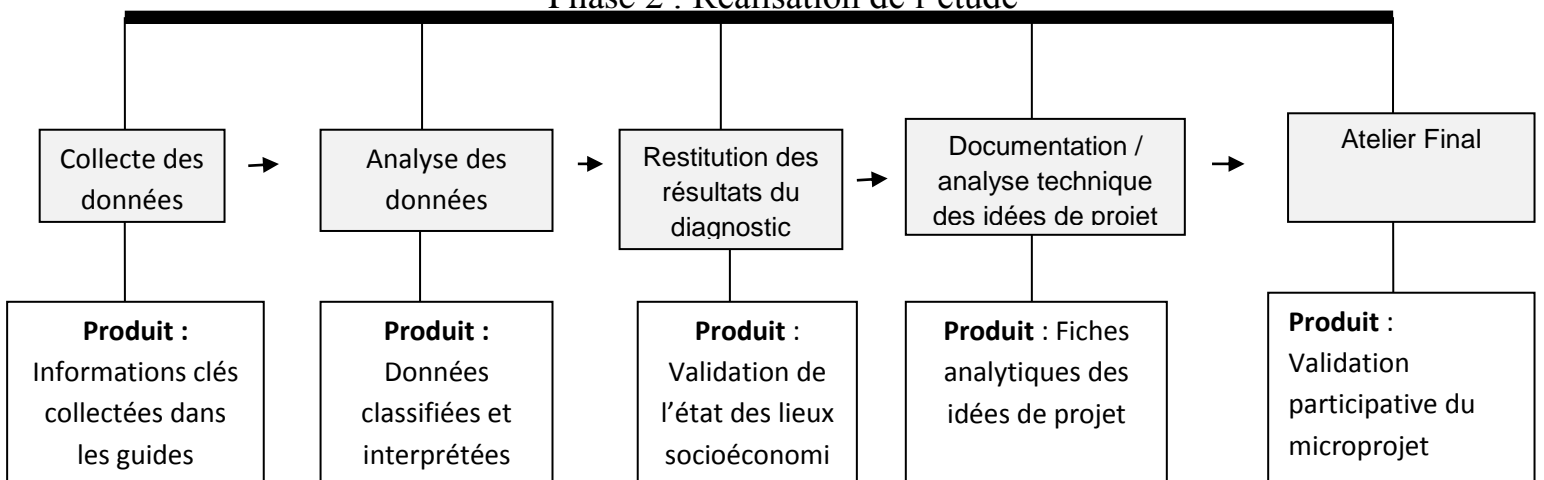
		<ul style="list-style-type: none"> • Représentant des corps des métiers • Associations et Autres acteurs 			
Documentation/ analyse technique des idées de projet	Pour chaque idée de micro projet de plaidoyer, toutes les données techniques (avantages, atouts, durabilité, risques, menaces) sont analysées	Tous les acteurs	Séance de travail interne	Fiches techniques des idées de micro projets disponibles	4jours
Atelier Final	<ul style="list-style-type: none"> • Les microprojets projets sont choisis • Le mécanisme de mise en œuvre et de gestion adopté • Mécanisme de suivi évaluation adopté • Le Plan d'action d'implémentation des propositions est validé 	Tous les acteurs	Echange individuel Travaux de groupe Validation des axes en plénière	Consensus sur le choix des micros projet	2 jours

Récapulatif de la méthodologie

Phase 1 : préparation de l'étude



Phase 2 : Réalisation de l'étude



	Semaine 1							Semaine 2							Semaine 3							Semaine 4							
Activités	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
Harmonisation de la compréhension des TDR et de la méthodologie	■																												
Réunion d'information		■																											
Rencontres Individuelles		■																											
Etude documentaire			■																										
Elaboration du guide d'entretien				■																									
Test du guide d'entretien					■																								
Echantillonnage						■																							
Administration du guide d'entretien							■	■	■	■	■	■	■	■															
Analyse des																	■	■	■										

CHAPITRE I : LES SITES DE L'ENQUETE

Ce chapitre présente les sites où se sont déroulées les différentes enquêtes de l'étude. Il s'agit notamment des sites de Douala, d'Edéa et de Yokadouma. Chaque site présente des réalités spécifiques en fonction du type d'interaction qui existe entre l'unité d'exploitation minière et son milieu d'implantation.

LE SITE DE DOUALA

Douala est une ville portuaire, capitale économique du Cameroun. Selon l'Organisation des Nations Unies, Douala compte 1.907.000 habitants. Une large part de l'activité économique repose sur le secteur informel : « 73,8% d'unités de production basées dans la ville de Douala ne possèdent pas de numéro de contribuable et/ou ne tiennent pas une comptabilité écrite formelle au sens du plan comptable (OHADA ou OCAM). »⁸. C'est donc au sein d'une population économiquement précaire que s'installe l'unité Gaz du Cameroun. Dans la

Au niveau du site de Douala, c'est la multinationale Victoria Oil & Gas Plc qui a servi de cadre d'enquête, à travers sa filiale « Gaz du Cameroun ». Cette filiale est précisément installée à Logbaba et à Ndogpassi. le village LOGBABA est situé dans le Canton Bassa dans l'arrondissement de Douala troisième. D'après les autorités administratives, l'unité d'exploitation « Gaz du Cameroun » s'inscrit dans le projet d'accroissement du développement industriel de la métropole économique Douala. Cette unité libère 20 millions de m³ de gaz par jour et environ 18 sociétés utilisent ce gaz comme combustible.

Selon les données communiquées par l'exploitant, il existe deux grands puits d'exploitation. Le premier puits a été foré à une profondeur de 2 719 mètres et fournit en

⁸ douala-city.org/downloads/13.pdf consulté le 19 décembre 2016

moyenne 1 556 500 mètre cubes par jour. Le deuxième quant à lui a été foré à une profondeur de 3 203 mètres et fournit 622 600 mètre cubes par jour.

LE SITE D'ÉDÉA

Édéa est situé à une soixantaine de kilomètres de Douala. Selon Pierre VENNETIER⁹, Édéa est une ville industrielle connue principalement pour son industrie d'aluminium. L'usine fut implantée sur une île formée par un bras de la Sanaga pour profiter d'une chute d'eau permettant de produire de l'électricité grâce au barrage hydroélectrique d'Édéa. Ce fut pour cette raison la première ville électrifiée du Cameroun. La production d'aluminium a commencé en 1957, l'usine appartenant alors à "ALUCAM, Compagnie Camerounaise d'Aluminium", une société créée conjointement par Pechiney et Ugine. Il y a aussi une industrie mécanique et une mine de bauxite. Aux alentours de la cité, se trouvent de nombreuses fermes cultivant bananières, palmiers ou cacaoyers. La Communauté Urbaine d'Édéa se trouve à la commune d'arrondissement d'Édéa 1. La commune d'arrondissement d'Édéa 1 est limitrophe au nord par la mairie de Ngwei, au sud par Édéa 2 et à l'est par la mairie de *Fifinda*. Édéa est composé essentiellement de deux cantons, le canton *Adiè* et le canton Yassoukou. La population d'Édéa est essentiellement rurale. Édéa abrite également la chefferie supérieure du 1er degré avec Monsieur Tchombé Dong Willam comme chef.

C'est auprès des populations de Logbedjeck, Bessombè et Dogsoum, une municipalité de Dibamba, dans l'arrondissement Édéa, estimée à 12500 en 2015, que s'est déroulée l'enquête du site d'Édéa.

Douala et Édéa sont situés dans la région du littoral considérée par la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages : « *La pauvreté revêt une forte dimension régionale, touchant peu les deux métropoles que sont Douala et Yaoundé* » (ECAM IV, 2014 : 5)

LE SITE DE YOKADOUMA

Au niveau du site de YOKADOUMA, l'enquête s'est déroulée auprès de l'Entreprise minière « CAMEROON AND KOREAN MINING » d'une part et d'autre part auprès des exploitants miniers artisanaux.

⁹ Pierre VENNETIER, « ÉDÉA », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 3 décembre 2016. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/edeaa/>

Créé en 1955 par décret N° 231 du 7 juin 1955, l'Arrondissement de Yokadouma est le chef-lieu du département de la Boumba-et-Ngoko situé, dans la région de l'Est-Cameroun, à 617 km de Yaoundé (capitale politique) et à 300 km de la ville de Bertoua. Yokadouma est limité au Nord par l'Arrondissement de Gari-Gombo et au Sud par l'Arrondissement de Salapoumbe. A l'Est, il est limité par la République Centrafricaine et à l'Ouest par l'arrondissement de Messock (département du Haut-Nyong). L'arrondissement de Yokadouma s'étend sur une superficie de 9 533 km², soit plus de la moitié de la région de l'Ouest (15 960 km²), avec une population estimée à environ 60 000 habitants, soit moins d'un dixième de la population de ladite région (1 926 792 habitants). Il est réparti en 16 quartiers et est composé de 81 villages regroupés en 3 cantons : Bidjouki, Mpou-Mpong et Kounabembe. C'est précisément au niveau du village *Mboy* que se trouve la mine de diamant de Mobilong exploitée par l'entreprise minière C & K MINING INC. Les exploitants miniers artisanaux, quant à eux sont concentrés au niveau des localités de *Nguele 1* et *2*.

En somme, les sites enquêtés se distinguent aussi bien au niveau du type de mine exploitée qu'au niveau du milieu d'implantation des unités d'exploitation. Les activités au niveau du site de Douala concerne le Gaz, tandis que dans les sites d'Edéa et de Yokadouma il s'agit, respectivement du fer et du Diamant. Cette distinction des sites enquêtés nécessite que l'on y interroge les métiers qui découlent de la mine.

CHAPITRE II : LES METIERS ISSUS DE L'ACTIVITE MINIERE

Les enquêtes sur le travail humain, aussi bien en entreprise qu'au-delà de l'entreprise, renvoient toujours à la question de la division du travail. Par division du travail, nous entendons au sens de l'économie et de la sociologie, qui désigne la répartition des activités de production entre différentes entités spécialisées dans des domaines complémentaires. Comme tel, le présent chapitre rend compte des différents métiers qui existent dans les sites d'exploitation minière de Douala, Edéa et Yokadouma.

I. LES METIERS DE LA MINE DANS LE SITE DE DOUALA

Selon les données collectées sur le terrain, on décompte environ une centaine de métiers découlant de l'activité minière dans le site de Douala. Ces métiers sont très variés et regroupés en 03 principales catégories. La première catégorie est celle qu'on désigne par l'appellation « métier technique » auquel font parties les géologues, les ingénieurs, les logisticiens et tous les autres techniciens apparentés. La deuxième catégorie est celle des commerciaux constitués des traders, des délégués commerciaux et des chefs de produit. La troisième catégorie est celle qu'on désigne par métiers supports. C'est le grand groupe où on retrouve les administratifs de l'entreprise ; les chauffeurs, les agents de sécurité et les manœuvres. Cette catégorisation des métiers de la mine dans le site de Douala est la conséquence de la division du travail à la tâche.

1. La division du travail minier

La décomposition des tâches au sein de l'usine donne lieu aux métiers dit de « Up Stream » et aux métiers dit de « Down Stream ». Ces métiers se situent respectivement en amont et en aval du processus d'exploitation. L'étape en aval est très importante en ce sens qu'il

consiste à transformer les matériaux collectés en amont en produits finis. Comme tel, le principe de la division des tâches s'applique dans la séparation des métiers dits de « up Stream » et des métiers dits de « down Stream ». Les métiers que l'on retrouve dans le « up Stream » sont en général des métiers nécessitant davantage un savoir-faire et une expertise avérée. Les compétences sollicitées sont, entre autres, celles d'ingénieurs de production, d'ingénieurs pétroliers, d'ingénieurs du réseau de gaz, d'ingénieurs de maintenance, d'ingénieurs de projet, d'ingénieur concepteur. Les métiers qui ont trait au « Up Stream » sont les métiers ou l'on retrouve moins d'effectifs en raison de la complexité de la tâche nécessitant un savoir-faire. Cette catégorie d'employé est constituée, en général, des diplômés de l'enseignement supérieur. Leur salaire oscille entre 500.000 et 1.000.000 de FCFA par mois.

A l'inverse, il y a les métiers dits de « Down Stream production » qui font intervenir une panoplie d'acteurs :

« Chez nous dans le down Stream, on a ce qu'on appelle les « flag men » dans le QHSE qui dirigent la circulation, les « safety officers », les « Handy men », dans le domaine de la sécurité, « les « roustabouts », les « pipeline patrouil », les « fire fighters », « les scany », qui scannent le sous-sol avant d'enfiler le pipe, « les cutters « goudron », les « compacters », les « coffreurs », les « ferrailleurs », les maçons...les « digers men » qui sont des creuseurs, les chauffeurs... les « bounce man » qui commandent les opérations de manutention... ».¹⁰

L'une des caractéristiques des métiers liés aux Down Stream est le caractère de temporaires des employés. Ils ne sont pas soutenus par un contrat de travail. Aussi, la plupart de temps, les employés ne sont pas couverts. *« Non ! Nous n'avons pas de contrat de travail et donc pas d'assurance. Si tu te blesses, il y a un petit docteur là il te fait ton soin du jour. On n'a pas encore eu de véritable accident »¹¹*. Par ailleurs, le statut accordé aux travailleurs temporaires riverains de la zone d'exploitation est moins reluisant que ceux des travailleurs permanents. Ces derniers sont payés en raison de 5000 FCFA la journée agréementée du

¹⁰ Donnée collectée sur le terrain auprès d'un ancien employé temporaire de « Gaz Cameroun »

¹¹ Donnée collectée sur le terrain auprès d'un ancien employé temporaire de « Gaz Cameroun »

« repas de midi ». Mais le caractère temporaire de l'emploi ne leur permet pas de gagner des revenus soutenus sur une longue période.

2. Rapports sociaux de sexe et métiers

Dans la mémoire ouvrière, la force physique et la permanence du danger valorisent les carrières masculines. Ce qui fait de l'exploitation minière une activité des hommes. Mais lorsqu'on interroge les dirigeants des unités d'exploitation, comme ce fut le cas dans la zone de Logbaba, tous disent accorder une importance à l'insertion des femmes dans les activités de la mine. Cette position des dirigeants est visible dans les faits en ce sens qu'au niveau de « Gaz Cameroun », on retrouve les femmes au poste d' « *environmental officer* », de « *QHSE Coordinator* » et de « *production ingeneer* ». Les enquêtes menées auprès de ces femmes montrent qu'elles ne se plaignent pas de discriminations au niveau de l'emploi, notamment en matière de salaire, mais elles rappellent bien qu'il s'agit là d'« *un monde d'hommes* », ou des « *métiers masculins* ». Par ces termes, elles rappellent le déséquilibre numérique entre les sexes, voire la rareté des femmes :

Engineering is a man's world. The thing is that it is like four years ago that women starting working onshore. Then the women can do into management, into finance, into procurement, you hardly see man in the safety, too men in engineering, even when a woman is an engineer she is not an electrical engineer, she is not a mechanical engineer, she is not a petroleum engineer, because it is still physical labour. So it is a man's world but women are thriving into it now. And they are been paid equally. They got parity plan.¹²

Aussi, les conditions de travail conformes au stéréotype de l'ouvrier viril, disponible pour un travail dangereux :

Women required more security especially in times when they are pregnant and stuff. When you are dealing with chemicals it affects you, your baby, your internal organs like. As technicians there are

¹² Données de terrain

*certain jobs that are just for men because it is requiring a lot of physical strength. I think, thinking with the brain, anybody can use his brain.*¹³

Ces propos laissent entrevoir qu'il y aurait une division sexuelle du travail en rapport avec la spécialisation, la décomposition et la nature même des tâches au sein de l'usine. Il s'agit d'une sorte de discrimination biologique et non volontaire. Si l'argument d'exposition aux produits chimiques est toujours donné, il faut reconnaître que la sous-représentation numérique des femmes est liée au décrochage scolaire de la plupart d'entre elles :

*There were many women, more than men when we were studying environmental management in Yaoundé. But at the end of the formation, they dropped out and I can count by the hand the number of women that have graduated. Because some were old women looking for improvement some got married*¹⁴

C'est au niveau des métiers dits de « down Stream » que l'on rencontre un nombre important de femmes dans l'activité minière dans le site de Douala. Elles sont presque partout et leur apport va au-delà des attentes :

*Oui il y' a des femmes, dans le safety. Dans le Cleaning, les Medic, elles nous partagent les condoms quand il y a la Journée de VIH, nous sensibilisent quand il y a les journées paludisme, elles nous assistent tout le long du pipeline, si tu as un malaise, un near missed. On travaille toujours avec les femmes et on a aussi les activités extra professionnelles. On voyage. On va à Limbé partout, on va avec les femmes qui nous supportent, qui nous assistent, qui font le cleaning, les massages...*¹⁵

En somme, on peut dire qu'avec la mise en œuvre des qualités socialement attendues du travail des femmes, elles effectuent un travail en adéquation avec leur rôle de sexe dans le

¹³ Donnée de terrain

¹⁴ Donnée de terrain

¹⁵ Donnée de terrain

respect de la traditionnelle division sexuée du travail : « *elles ne sont pas marginalisées, elles font ce qu'elles savent faire ! Elles sont recrutées sur la base de leurs expériences* ».

3. L'aggravation des inégalités sociales

L'appropriation populaire de métiers de la mine s'observe autour de la construction d'un imaginaire populaire des métiers qui découle de l'activité minière. L'embauche d'un type de travailleurs cristallise les nouvelles perceptions qui s'inscrivent dans des rapports sociaux en termes de « classe bourgeoise », par opposition à la « classe prolétaire ». Comme il a été mentionné plus haut les investissements miniers favorise l'apparition d'une nouvelle classe moyenne, relativement aisée, principalement composée de cadres du secteur privé et de fournisseurs, sous-traitants, consultants, etc. Diplômés de l'enseignement supérieur, ces derniers développent un style de vie marqué par la construction des villas et autres grandes concessions de prestiges. Ils fréquentent les lieux « branchés », passent leurs vacances à l'étranger, etc. Et de l'autre côté, se tasse dans la misère une masse de laissés-pour-compte. C'est de cette bipolarité due aux types et styles de métiers générés par la mine que se développe la logique « du dedans » et « du dehors ». Dans le langage populaire minier, les termes comme « dedans » et « dehors » désignent respectivement, « *Ceux qui sont dedans et ceux qui sont encore dehors de la structure* ». Sont considérées comme faisant partie « *du dedans* » les personnes qui ont un contrat de travail avec l'entreprise et arborent un uniforme. Sans dire que, sont considérés « *du dehors* » les travailleurs temporaires que l'unité d'exploitation emploie sans engagement formel. Aussi, les employés permanents, c'est-à-dire ceux qui font partie « *du dedans* », développent un complexe de supériorité. Cette supériorité est matérialisée par le port de l'uniforme et autres outils de travail comme signe de démarcation et de prestige social.

II. LES METIERS DE LA MINE DANS LES SITES D'EDEA ET DE YOKADOUMA

1. « Travailleurs du jour » et « travailleurs de nuit » : hiérarchie et précarité des statuts

La particularité du site d'Edéa est que l'activité minière ouvre la porte toute personne désireuse de travailler à la mine. Aucune discrimination n'est faite dans ce sens, mais la force physique reste primordiale pour l'accomplissement des tâches assignées. Les travailleurs n'ayant aucune qualification ou une qualification insuffisante due à un parcours scolaire inachevé subissent une formation dans le tas. Toutefois, il existe une petite poignée de travailleurs formés ayant des une expérience professionnelle avérée. Cette poignée de travailleurs qualifiés ne résident pas au lieu de l'exploitation minière. Ils parcourent chaque jour plus de 50 km pour venir travailler dans la localité et, une fois le travail fini, ils regagnent leur domicile. Il existe une appellation particulière pour cette catégorie de travailleur : ce sont les « travailleurs du jour ». Ils se nomment ainsi du fait de leur absence pendant la nuit. Or, la nuit il y a un autre type de travailleurs. « Les travailleurs du jour » donnent les directives et « les travailleurs de nuit » les appliquent.

2. Mémoire populaire et familles des métiers

L'activité minière dans son déroulement s'exécute à travers plusieurs phases. Ces différentes phases correspondent à un type d'activités bien précis auxquels sont associées les familles des métiers. La construction des imaginaires autour du travail de la mine s'identifie à travers : la famille de métiers des machinistes, la famille des conducteurs d'engins lourds et la famille des métiers support.

La famille de métiers des machinistes désigne les activités qui ont un lien avec la conduite, la surveillance et la maintenance des machines. Ce corps de métier assure le travail du terrassement jusqu'à l'exploitation proprement dite. On peut citer entre autres les métiers tels que le mécanicien, le contrôleur du concasseur et bien d'autre. Quant à la famille des engins lourds, elle désigne l'ensemble des travailleurs donc l'activité est étroitement liée à la tire de mine. Ils sont chargés de faire des sillons dans la roche pour un tir de mine, de l'acheminement et de la distribution des produits de la mine. Il s'agit ici du foreur, des chauffeurs camions et pelleteur. En dernier lieu, la famille des métiers supports, elle désigne l'ensemble des métiers considérés par les mineurs comme des activités ne nécessitant pas automatiquement la force physique pour sa réalisation. Dans cette catégorie, on retrouve les métiers suivants : l'employé de bureau et l'assistant du chef de site ; contrôleur des poids ; Agent de sécurité ; Agent d'entretien et restauratrice.

3. Le métier de mineur et ses dérivés

Mineurs ! C'est le nom communément donné aux travailleurs de la mine. Mais l'enquête menée à Yokadouma a permis d'identifier toute une kyrielle de métiers dissimulés sous cette appellation générique. Il existe les cœurs de métiers et les métiers support.

Le cœur de métier d'une entreprise désigne son activité principale. Donc par cœur de métiers ici, nous entendons les métiers qui concernent directement l'activité de production et d'exploitation de la mine. Pour le cas de C & K MINING INC, Il s'agit des géologues et des machinistes. Les géologues sont soit des cartographes, soit des foreurs, tandis que les machinistes sont soit des trieurs, soit dépanneurs. Les cartographes répertorient tous les endroits où on doit creuser pour trouver du diamant, et les foreurs creusent le sol à l'aide d'une machine pour y extraire du diamant.

Les fonctions supports renvoient à l'ensemble des métiers qui concourent à la gestion et au maintien des cœurs de métier. Ceux-ci sont regroupés à C & K MINING INC dans la maintenance des équipements et dans la maintenance du campement. A la maintenance des équipements, nous avons la maintenance des équipements de production et d'exploitation et la maintenance des véhicules. Sont employés pour la maintenance des équipements, des électrotechniciens, des électriciens auto, des électriciens industriels, des électriciens de bâtiments et des électromécaniciens.

A la maintenance du campement, nous avons des chauffeurs, des cuisinières et ménagères et des agents de sécurité. Les chauffeurs conduisent les engins lourds de la mine ou ils sont affectés au transport du personnel.

CHAPITRE III : ACTIVITE D'EXTRACTION ET SECURITE AU TRAVAIL

La mise en œuvre des normes juridiques et pratiques de la santé et la sécurité au travail se fait essentiellement dans le cadre de : **Qualité, hygiène, sécurité, environnement (QHSE)**. Compte tenu des liens entre les différentes étapes de l'exploitation de la mine, le QHSE intervient dans le management de la qualité, le management de la sécurité et le management environnemental de l'entreprise. À ce titre, le chargé QHSE est chargé de veiller à la sécurité du personnel, à sa formation en matière de prévention, aux respects des normes, et à la fiabilité des installations dans l'entreprise. Perçu de la sorte, le présent chapitre rend compte de place qu'occupe la sécurité au travail dans les unités d'exploitation de mine dans les sites de Douala, Edéa et Yokadouma.

I. LA SECURITE AU TRAVAIL A L'ECHELLE INTERNATIONALE ET NATIONALE

1. A l'échelle internationale comme cadre de référence

En matière juridique, le Programme International pour l'amélioration des conditions et du milieu de travail (PIACT) a été lancé par l'Organisation internationale du Travail en 1976. Il se donnait alors comme objectif l'encouragement des Etats membres à se fixer des objectifs précis pour « rendre le travail plus humain » et les aider à les atteindre. Aussi, les principales conventions de l'OIT notamment: la Convention (N°155) concernant la sécurité, la santé des travailleurs et le milieu de travail est entrée en vigueur le 11 août 1983

à Genève ; la Convention (N° 161) sur les services de santé au travail, concernant les services de santé au travail est entrée en vigueur le 17 février 1988 à Genève ; la Convention (N° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, concernant le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail est entrée en vigueur le 20 février 2009 à Genève. Toute chose qui montre la prise en compte de la sécurité au travail à l'échelle internationale.

2. A l'échelle nationale comme cadre d'implémentation

A l'échelle nationale, les dispositions de santé et de sécurité au travail sont décrites dans le code du travail et dans de nombreuses [lois](#) et décrets. On retiendra les textes les plus importants :

- Le Décret N° 2015/579 du 16 décembre 2015 portant ratification de la convention N°155 de l'organisation Internationale du Travail (OIT) sur la sécurité et la santé des travailleurs adoptée à Genève en Suisse le 22 juin 1981.
- La Loi N° 92-007 du 14 août 1992, portant organisation du [Code du travail camerounais](#), qui impose aux employeurs de veiller à la sécurité physique et mentale de ses travailleurs.
- Le régime camerounais de protection sociale qui a un rôle avant tout [préventif](#).
- La loi N° 96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement

En ce qui concerne les normes pratiques, comme rouages indispensables, elles établissent des spécifications de premier ordre pour les produits, les services et les systèmes dans une optique de qualité, de sécurité et d'efficacité. La certification Qualité-Sécurité-Environnement (QSE) correspond à la mise en place d'un [système de management intégré](#) (SMI) basé sur les référentiels [ISO 9001](#) (pour la qualité), [OHSAS 18001](#) (pour la sécurité) et [ISO 14001](#) (pour l'environnement) et permet aux entreprises d'avoir une politique globale de [management des risques](#). La certification QSE est un acte volontaire et s'inscrit dans une démarche de progrès global à tous les niveaux de l'entreprise. La triple certification QSE présente de nombreux bénéfices à la fois pour l'entreprise certifiée et ses clients. En effet, elle établit un climat de confiance entre partenaires et les implique dans

une démarche de gestion des risques au quotidien. Elle met en valeur un engagement en matière de qualité, de sécurité et d'environnement ce qui permet une amélioration en continu.

II. LA SECURITE AU TRAVAIL CHEZ « GAZ CAMEROUN » : DE LA NORME AUX PRATIQUES

1. Une sécurité basée sur l'anticipation des risques

Dans le site de Douala, lorsqu'on fore un puits, il existe toujours un risque d'éruption, avec rejet de gaz ou d'un nuage de vapeurs. Il y a aussi un risque d'explosion et d'incendie pendant les opérations de traitement de gaz et un risque de déversement lors du transport du gaz. Conformément aux normes internationales et nationales sur la sécurité au travail, les « la filiale Gaz du Cameroun » a mis en œuvre des dispositifs de santé, de sécurité et de protection des individus et de l'environnement. C'est ainsi que les responsables du QHSE (Qualité, Hygiène, santé et environnement), animent des activités quotidiennes afin de réduire et contrôler les risques professionnels au sein de l'entreprise. Ces responsables analyse les risques potentiels (accidents du travail, maladies professionnelles, pollution, nuisances sonores, espionnage industriel, etc.), les évalue et préconise des solutions adaptées.

L'activité du QHSE est aussi de concevoir et d'animer des plans de prévention au sein de l'entreprise, de sensibiliser le personnel aux questions de sécurité en organisant des exercices d'alerte incendie ou en formant aux techniques d'intervention en cas d'accident, par exemple en organisant des *tool-boxes* *tool*. Ils s'assurent également la fiabilité des installations (systèmes d'alarme, portes coupe-feu, etc.) et veille à l'application de toutes les nouvelles normes en vigueur. Par ailleurs, l'équipe QHSE rédige les consignes de sécurité, depuis l'interdiction de fumer dans les bureaux jusqu'au port d'une tenue réglementaire (comme le casque sur un chantier). Ils contrôlent les conditions de travail du personnel et intervient en urgence lorsqu'elle observe un risque précis:

You begin by getting statistics of the previous day, you need to update the data's, I have to go around the site and do the site inspection, make sure that everything is in compliance with what the company requests us to have. I can conduct an induction with visitors and contractors and give them personal hand books, superficially that's what I can say we do. But we have a lot of work as you can see the site is huge, we have a lot of contractors that I should manage.

2. Santé, sécurité physique et sécurité sociale : un modèle quasi exemplaire

En matière de sécurité physique , au sein de la compagnie, les personnes exerçant des activités de prospection et de production ont à leur disposition et utilisent au besoin, les équipements de protection individuelle adaptés, à savoir: protection de la tête (casque et doublure imperméable); gants (gants résistants à l'huile, gants de travail non glissants, gants ignifugés ou thermiques si nécessaire); protection des bras (manches longues ou gants longs imperméables à l'huile); protection des pieds et des jambes (bottes imperméables, bottes de sécurité imperméables à l'huile, avec embouts métalliques et semelles antidérapantes); protection des yeux et du visage (lunettes de sécurité, lunettes de travail et masque protecteur pour la manipulation d'acide); vêtements isothermes et imperméables (parkas, cirés); si nécessaire, combinaisons anti feu, vêtements ignifugés, tabliers et vêtements résistants à l'acide :

(...) The PPE that an employee should have to work in the field. The basis are, first, your hard hats that you need to use in caring on your job, secondly your gloves, every job you have to do you have to put on your gloves to protect your hands, either for pinch point, either from process or collision with other object. Thirdly, the Uniform, long lit, fire retiree, chemical retiree, reflective, we all have it. Safety shoes, slip resistant, the qualification of friction of that shoes should be higher to make sure that the shoes does not sleep in contact with oil, they should are oil resistant chemical resistant, the shoes are anti-sleep. So they all have those basic PPE (...)¹⁶.

¹⁶ Données de terrain

A ces équipements de protection individuelle, des équipements spécifiques sont mobilisés: « *Now, we talk now about some kind of specific PPE, you must have PPE that is basic PPE that will protect you at work and you have the specific PPE for a specific kind of job (...)* ». Il s'agit ainsi des masques de protection respiratoire qui peuvent être nécessaires en cas d'exposition à des gaz toxiques, d'asphyxiants (azote, dioxyde de carbone), des acides (acide fluorhydrique) ou d'autres polluants atmosphériques. Pour les travaux autour des puits à géo pression et géothermiques, il faut prévoir des gants isolants et une combinaison intégrale de protection contre la chaleur et la vapeur avec apport d'air pour la respiration afin d'éviter le contact avec de la vapeur d'eau chaude et d'autres vapeurs pouvant causer des brûlures de la peau et des poumons.

Les travailleurs des plates-formes dans la compagnie Gaz du Cameroun font l'objet d'un examen médical après confirmation de l'embauche. L'examen médical comprend également une évaluation psychologique en rapport avec les exigences particulières de l'emploi. Après l'embauche, des mesures de sécurité sociale sont mises en œuvre en terme de couverture et de prise en charge des accidents au travail comme tout accident survenu à un travailleur par le fait du travail, quelle qu'en soit la cause, et des maladies professionnelles contractées à l'occasion du travail par contact avec les agents de substances toxiques. Les employés de la compagnie Gaz du Cameroun et leurs personnes à charge sont affiliés à la CNPS. La structure fait également recours à des compagnies d'assurance privée. Par ailleurs, il existe une infirmerie pourvue de services médicaux d'urgence sur le site. Il y également une ambulance médicalisée, contenant des trousseaux de premiers soins pour des évacuations sanitaires de cas les plus importants. En l'absence d'un médecin qualifié, est présente en permanence, une équipe constituée de deux infirmiers diplômés.

3. Les activités du QHSE et l'appropriation des normes par les employés

En concertation avec les responsables environnement, les activités du QHSE consistent à préparer et mettre à jour le suivi statistique et des données de tendance, à faire la mise à jour de toutes les lois, des codes de pratique et des normes pour la zone ; à aider à la mise en œuvre et maintenir la certification des normes ISO. Les formations sont organisées pour les employés à travers des campagnes et des sensibilisations. L'un des objectifs de ces actions est de promouvoir une image positive de la société.

Pour y parvenir, des mesures concrètes ont été prises par la compagnie. Compte tenu des risques corporels qui résultent de la possibilité de déversement, d'incendie et d'explosion, l'accès au site de production est interdit à la population. Des barrières et des panneaux d'avertissement ont été installés autour des installations permanentes et des structures temporaires. Les populations ont été informées des risques existants à travers l'étude d'impact environnemental et des directives claires leur ont été fournies sur les limites d'accès au site et d'utilisation des zones sécurisées. En ce qui concerne l'exposition au sulfure d'hydrogène, un réseau de surveillance des émissions de gaz à travers l'emplacement de postes de contrôle a été mis en place afin de faciliter leur détection et de donner une alerte rapide et planifier les interventions d'urgence.

Il ne suffit pas d'édicter des normes en matière de sécurité et de santé, mais également s'assurer de l'appropriation de ces normes par les employés. C'est ce qu'a fait l'unité d'exploitation « Gaz Cameroun » dont les responsables prennent les mesures nécessaires pour faciliter l'appropriation des règles à respecter pour les salariés y compris pour les travailleurs temporaires. Ces mesures visent à améliorer la sécurité au travail et permettent la sensibilisation du personnel face aux risques auxquels ils sont exposés. Pour le faire les responsables mettent en place des séances de sensibilisation.

Chaque semaine, dans le cadre du QHSE, les employés reçoivent une formation. La compagnie dispose d'un programme de sensibilisation le « *Tool-Box-Tool* ». Les employés sont sensibilisés sur les mesures de sécurité à prendre :

Every week we do training, we have awareness program, we do tool-boxes tool, we have stand down times, we put them down and we talk to them. We have general tool-boxes tool, we have meetings, because you can't function at your own you can't function because you go to school and you have the certificate and you just want to come and impose to them no! Some of them have not go to school like you and so you need to school them, you need to break through their mind and make them understand that this thing is for you. It is for your sake. I will give an example: we load CONDESA in this site. While uploading this condensate we give the dusk mask, but those dusk mask are not sufficient to protect them during the CONDENSATE. We had meetings and they brought up topics. We saw that it is wise for us to get the appropriate PPE for that kind of Job. Now before you go to uploading CONDENSE

you need a vapor gas mask to protect you and your respiration. The dust mask will protect you normally but you need a specific one

De manière générale selon les responsables QSHE, les employés sont assez conscients de l'importance de porter des équipements de protection :

« Men are chauvinists, but as a woman you need to stand in your ground, once you know your job when you can make him understand that excuse me this the right way things have to be done, show with reasons, but they are times you don't want to fight. But the employees are already aware of the fact before I get to work on the site I get to wear a compliance, before I do a specific job I need to be complied, At time they would do nothing but when they see me from afar coming, everybody get compliers. And that is what I appreciate but you know, you can't shout at them all the time, because when you are out and you are not there, they would do the wrong thing, when you are there they would put it on because you are there. »

A l'entrée du portail, vous ne pouvez pas pénétrer le site sans équipements de protection que tous les employés revêtent sans exception. Il est strictement interdit de consommer de l'alcool sur le site sous peine de sanctions sévères. Les employés en sont plutôt conscients. Beaucoup d'employés fument néanmoins dans les points de rassemblement les *muster point*.

III. LA SECURITE AU TRAVAIL: DES MODELES A PARFAIRE

1. La sécurité au travail : un aspect négligé dans les sites d'Edéa et de Yokadouma

Les risques pour la santé dans les carrières de Dibamba peuvent être classés en deux classes: les risques liés aux objets souples et les risques liés aux objets durs. Dans la première classe, on peut avoir les gaz d'échappement des moteurs et certaines vapeurs chimiques. Quant aux risques physiques, ils comprennent: le bruit et les vibrations. Tous ces risques sont présents à des degrés divers, suivant la nature du minerai et les méthodes d'exploitation. Le degré d'exposition des mineurs à ces divers risques varie selon la tâche

qu'ils effectuent, la proximité du risque et l'efficacité des mesures de prévention ou de suppression mises en œuvre.

Aux yeux des travailleurs, la compagnie minière ne respecte pas la réglementation en vigueur en matière de santé du travailleur. Les employés, pour la plupart, sont exposés en permanence aux poussières. Ils n'ont pas les équipements nécessaires pour se protéger. Or, un contrôleur du concasseur, par exemple, il devrait avoir des équipements de protection contre la poussière et les vibrations. En outre il devrait disposer d'un casque, d'une combinaison de travail, d'un chapeau des gants et des bottes. Il est nécessaire de préciser qu'aucune association qui œuvre dans l'intérêt des travailleurs, n'est répertoriée dans la localité de Dibamba, qu'elle soit d'existence légale ou clandestine. Il est clair que les mineurs de cette localité fonctionnent de manière individuelle. La sécurité au travail est un pant vers la reconstruction d'une nouvelle configuration dans l'exploitation minière. Cette nouvelle configuration n'échappe pas à la grille du genre dans les mutations des rôles sociaux.

Or, l'organisation de la santé et de la sécurité des travailleurs a pour but de supprimer ou de limiter certains effets nuisibles du travail sur l'être humain et sur son environnement. C'est une obligation légale de l'employeur à l'égard de ses employés en vertu de l'arrêté N°039/MTPS/IMT du 26 novembre 1984 fixant les mesures générales d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail. Une appréhension de l'organisation de la santé et de la sécurité des travailleurs de la mine, serait incomplète sans une présentation préalable des risques sanitaires et sécuritaires auxquels sont exposés ces travailleurs.

2. Risques sanitaires et sécuritaires visibles mais ignorés dans le site de Yokadouma

Un risque sanitaire désigne un risque, immédiat ou à long terme, plus ou moins probable auquel la santé publique est exposée. Un risque sécuritaire quant à lui est tout risque pouvant porter atteinte à l'intégrité physique d'un individu. Les travailleurs de la mine sont exposés à des risques chimiques, physiques, ergonomiques et sécuritaires. Les risques chimiques sont ceux qui exposent les travailleurs aux matières dangereuses (nocives, toxiques, cancérigènes ou irritantes) ou même à de la poussière. Le travailleurs de C & K MINING INC sont exposés à ce type de risque d'abord parce qu'ils utilisent des produits

très toxique dans leur activité, et ensuite parce que cette activité dégage énormément de poussière, par exemple au cours du broyage des sols pour extraire le diamant.

Les risques physiques auxquels sont exposés les travailleurs de la mine sont les bruits, les vibrations et l'électricité. Ils sont ainsi exposés à la détérioration de leur acuité » visuelle à des électrisations, à des électrocutions et à des brûlures. En effet, la mine de diamant est un endroit très bruyant¹⁷ durant les heures d'activités. Les risques ergonomiques à la mine sont ceux liés à des mauvaises postures de travail, à la manutention fréquente, à des efforts excessifs et au travail debout. Un électrotechnicien, employé de la mine nous a confiés que ce genre de risques auxquels ils sont exposés résultent en des maladies tels que la hernie.

Les risques sécuritaires à la mine sont enfin ceux dû à des pièces et outils en mouvement, à des formes dangereuses présent sur le site, à des particules projetées, au travail en hauteur, à des planchers glissants ou irréguliers, à des incendies, à des explosions ou à des véhicules. Nous avons identifié tous ces risques durant notre visite à la mine de Mobilong, en particulier ceux liés au travail en hauteur. Un travailleur de la mine nous a aussi fait part de la présence des risques sécuritaires liés à la crise politique en République Centrafricaine qui a engendré la prolifération de hors la loi Centrafricains lourdement armés dissimulés dans les forêts autour de la mine.

3. La sécurité au travail chez les artisans miniers

Des techniques endogènes existent pour enrayer, au maximum, les risques d'accidents. Parmi ces techniques il y a surtout la façon de creuser la terre qu'il faut respecter scrupuleusement.

Photo 1 : la technique de creusage en spirale

¹⁷ Observation réalisée en août 2016.



On ne creuse pas au hasard. On creuse en spirale et en icône sous forme d'entonnoir. Mais cette technique n'est toujours pas respectée. Les artisans miniers, la plupart de temps, suivent le circuit de l'Or mettant ainsi en danger leur propre sécurité. Les cas d'accidents et de décès dus à l'éboulement de terre sont récurrents. La photo ci-dessous montre l'ensevelissement de 04 artisans miniers qui ont perdu leur vie le 22 mai 2016.

Photo 2 : Site de l'éboulement de terre pour cause de mauvais creusage



Cependant, la mort accidentelle lors de l'extraction de l'or requière localement une interprétation différente. Si à l'observation, c'est le non-respect des techniques de creusage qui provoque les accidents mortels, pour les artisans miniers c'est la nature qui, par compensation de ce qu'elle donne, récupère en êtres humains :

*La terre vous donne, mais elle prend aussi. Il faut reconnaître que plus la terre vous donne de l'or, plus elle revendique aussi. C'est l'échange. L'année où il y a beaucoup de décès, c'est année où on a beaucoup d'or.*¹⁸

A l'observation des sites, c'est évident qu'il y ait beaucoup d'accidents mortels. Les artisans miniers ne disposent d'aucun matériel de protection aussi bien contre la poussière, la boue ou encore les gaz souterrains qui s'échappent lors des fouilles en profondeur. Pire encore, le matériel utilisé constitue en soi même un danger. C'est ce que donne à voir l'échelle faite en tronc d'arbre qui sert de grimpette sur la photo ci-dessous :

Photo 3 : Outils et techniques de fouilles précaires



¹⁸ Propos d'un chef de famille artisan minier depuis l'âge de 13 ans, donnée de terrain, recueillie à Sosso le 01 septembre 2016.

Par ailleurs, la consommation des produits tels que l'« *abang*¹⁹ », une graine issue d'une plante hallucinogène utilisée qui chasse la peur, la fatigue et donne du courage selon les travailleurs. Le « *bisbis* » et le « *soné* », qui font partie de leur pharmacopée protectrice contre la fatigue, constituent des sources d'insécurité en ce sens que leurs consommations sont accompagnées d'une boisson très alcoolisée, le « *hard* », une boisson issue de la fermentation de la banane douce dont le degré d'alcool à voisine 120°. Ceux qui en prennent constamment ont des lèvres rosacées. De même, le chanvre indien réputé pour ses vertus contre le stress et la peur est source de mauvaise appréciation du danger et par conséquent de la mort.

En somme, les artisans miniers utilisent des drogues pour travailler et surtout supporter les conditions de travail. Toutes ces pratiques invitent à des activités de prévention et de sensibilisation des artisans sur les maladies liées à la consommation des drogues. Ces artisans ne bénéficient d'aucune protection sociale.

CHAPITRE IV : ACTIVITES MINIERES ET TRANSFORMATIONS SOCIALES

Les conditions de vie des populations locales vivant en proximité immédiate de l'exploitation minière peut s'évaluer à travers un nombre d'indicateurs tels que : la diète et l'hygiène, la structure de l'habitat, l'eau potable et l'accès à l'électricité, les infrastructures et l'environnement socio-économique de la région. Une évaluation des habitudes alimentaires nous a permis de constater que les principaux aliments consommés dans le site de Douala, par exemple, sont : le Riz, les plantains, le maïs, le manioc, la patate, le haricot, la viande et le poisson. L'absence d'une eau potable détériore l'état de santé des populations. Aussi la décharge de matières fécales et autres matières souillées dans la nature (les forêts, les rivières...) contribue à mettre à mal la santé des populations des sites d'exploitation. Comme tel, le présent chapitre rend compte des mutations socioéconomiques provoquées par l'activité minière dans les différents sites enquêtés.

I. LES ACTIVITES ECONOMIQUES AUTOUR DES SITES D'EXPLOITATION

1. Les activités économiques de petite échelle : une réalité généralisée

L'activité du petit commerce est présente dans tous les sites enquêtés. Qu'il s'agisse du site de Douala, d'Edéa ou de Yokadouma, le petit commerce se développe et s'est imposé comme l'une des principales activités économique des zones d'exploitation. Nous entendons par petit commerce les activités d'échange à petite échelle notamment la vente des produits commerciaux alimentaires, pharmaceutiques, vestimentaires et manufacturiers. Cette activité se fait soit dans les domiciles, soit dans les espaces publics tels que les bars et les boutiques. Aussi, il existe, dans les différents sites, d'autres activités économiques de petites échelles qui impliquent les services et techniques. Il s'agit en l'occurrence de : salons de coiffures, ateliers de couture, garages de voiture, restaurants et cafétérias, secrétariats de photocopie et d'autres unités techniques. Ces micros unités représentent

l'essentiel de l'activité économique générée par l'activité minière dans les sites de Douala, Edéa et Yokadouma.

2. Les activités économiques de moyennes échelles

D'autres activités économiques de moyennes échelles sont aussi présentes. Ces activités portent sur les infrastructures hôtelières, les boulangeries et autres grands espaces de commerce tel que les supermarchés. A côté de ces structures se trouvent de petites et moyennes entreprises manufactures qui recyclent le bois, c'est le cas de Yokadouma, soit le plastique, c'est le cas du site de Douala. Ainsi les activités de recyclage sont fonction de la spécificité des déchets produits. Malgré l'existence de ces activités économiques des problèmes socioéconomiques persistent autour des sites d'exploitation.

II. LES DIFFICULTES ET LES OPPORTUNITES AUTOUR DES SITES D'EXPLOITATION

1. L'accès aux services sociaux de base : un calvaire quotidien

Selon les informations recueillies auprès des habitants des zones étudiés, l'accès à l'eau et aux voies de communication sont un calvaire quasi quotidien. L'eau courante tout comme l'eau de consommation est quasi absente dans le site de Douala :

Il y avait de l'eau de la SNEC avant l'implantation de la compagnie mais il y' en a plus. Les forages se multiplient par des initiatives personnelles, ce sont eux qui mettent l'eau là dans des sachets pour donner aux gens [...] voilà ou les maladies diarrhéiques et l'épidémie du choléra liées à l'eau surviennent, [...] tout le monde est vulnérable, les enfants les femmes enceintes et les personnes âgées. Il y a plus de risques sanitaires maintenant, (...)

Tel en est de même des voies de communication où les populations ont le sentiment d'être abandonnés. Dans le cas de Yokadouma, les routes sont presque inexistantes. Les quelques

pistes qui existent sont pas entretenues. Dans le site de Douala et d'Edéa, les populations se plaignent d'absorber beaucoup de poussière en saison sèche. Elles sont ainsi exposées à des affections respiratoires. Il en est de même à l'égard de l'accès à l'électricité où l'on assiste, dans tous les sites étudiés, à des coupures intempestives. Dans le site de Douala les populations déplorent le fait qu'elle soit lésée alors que le gaz est produit et exploité dans leur zone. Le manque de l'éclairage public favoriserait des agressions, viols et des vols à main armés. Pour ce qui est de l'accès aux soins de santé, aucune unité d'exploitation enquêtée ne dispose d'un centre hospitalier approprié. A Yokadouma, il n'existe même pas de dispensaire.

Autres difficultés dont face les populations autour de des sites d'exploitation minière est l'accès difficile à la formation de qualité :

Il y a qu'un seul collège, et on vient d'en ouvrir un autre. Ils forment qui et quoi ? C'est le commerçant qui est venu investir à Ndogpassi. Je peux dire que l'Etat a foutu le camp dans l'une de ses missions régaliennes. 45000 personnes et il y a pas l'école publique. N'importe qui vient ouvrir l'école dans une chambre. Suivez mon regard ! (il pointe du doigt le collège Ngassi juste en face)²⁰

A côté de l'absence des infrastructures éducatives de qualité, les populations autour des sites d'exploitation minière n'ont pas des aires de jeux :

Dites-moi vous êtes ici [...] où est l'air de jeu ? La sous-préfecture elle-même, la Mairie elle-même a l'air de jeu pour les jeunes ?

C'est un constat que nous avons pu poser lors de notre visite sur le terrain, hors mis quelques terrains de football ou les jeunes encore en vacances scolaires semblent y passer du temps, ainsi que des espaces verts avec bancs publics, ressemblant à des lieux de détente.

2. L'impact socio-économique : entre opportunités d'emploi et frustrations des populations riveraines

²⁰ Données de terrain

Dans le site de Douala, les dirigeants de « Gaz Cameroun » font savoir que 3000 emplois directs seront créés lors de la mise en œuvre du projet de développement de l'unité d'exploitation et de distribution. Comme tel, l'impact socioéconomique se traduirait en termes d'opportunité d'emploi pour la population locale. Bien que cette prévision soit une très bonne chose, elle pourra se muer en impact négatif s'il y a une gestion inappropriée du processus de recrutement. D'ailleurs les jeunes riverains organisent des sit-in pour revendiquer des emplois.

Photo 4 : une manifestation des jeunes riverains de Gaz du Cameroun



Douala, le 20 juillet 2016.

Si les projets de développement socioéconomiques sont mis en œuvre à bon escient, les localités abritant les sites d'exploitation pourront voir arriver chez elle, le bitumage de certains axes et l'implantation d'un système fiable de sécurité. Elles devront aussi générer des emplois additionnels créés par des grandes moyennes petites entreprises locales, en sous-traitance.

III. ROLES SOCIAUX DE SEXES ET CADRE DE VIE

. Les rapports sociaux de sexe dans la mine ne s'analyse qu'en appliquant le baromètre genre au travail. Il en va de même pour les mutations des rôles sociaux liées aux exploitations minières.

1. Les rapports de genre dans les activités minière : une dégradation de la condition féminine

Il est important de noter d'entrée de jeu que seul 2 % des travailleurs sont de sexe féminin. Cette remarque est d'autant plus importante pour des raisons de modélisation. L'activité minière emploi 98% d'hommes. La plupart des hommes interrogés dans les mines estiment qu'une serait incapable d'effectuer les tâches qu'ils vont, pour la simple raison qu'une femme est physiquement moins fort que l'homme. Cette réalité du site d'Edéa est aussi vécu dans à Yokadouma, notamment, chez les artisans miniers. En effet, l'activité minière animée par les artisans miniers n'induit pas de véritables changements sociaux. Le cadre de vie des artisans n'est pas différent du cadre de vie des chasseurs et des pêcheurs.

Toutefois l'on peut remarquer une dégradation de la condition de la femme à travers son exclusion de l'activité minière monétarisée. Ce qui est en contradiction avec les pratiques en cours dans les sociétés traditionnelles Baka au sein desquelles hommes et femmes participent à la chasse et à cueillette, en somme à la subsistance du ménage. Un tel contexte est favorable à l'augmentation des violences basées sur le genre.

Ce sont des campements de fortune dont l'intérieur est identique aux huttes des pygmées Baka. Une seule pièce sert de chambre à couche pour tout le monde. Cette reproduction de l'habitat sous une autre forme est une expression du statu quo des changements sociaux opérés jusqu'ici chez les exploitants miniers à l'Est-Cameroun.

Les femmes, étant exclues du processus artisanal d'extraction d'or se replient vers d'autres activités telles que la prostitution. Avec l'installation des exploitants miniers industriels le service sexuel des femmes mute des sites artisanaux vers les sites industriels :

C'est plus facile de trouver une « wadja »²¹ ici à Nguele. Elles sont parties auprès des salariés qui travaillent avec les blancs. Aujourd'hui à Nguele, tu as de l'argent mais tu ne peux pas de mettre à l'aise. Les wadja sont déjà rares.²²

Si les « wadja » se font rares, la nourriture aussi se fait de plus en plus rare. Les hommes ne s'intéressent plus à la chasse. Aussi de plus en plus on assiste à la ruée des jeunes dans l'activité minière comme la présence de cet adolescent en pleine activité.

Autre changement, et pas de moindre, est lié aux actions des pouvoirs publics à encadrer les artisans miniers. Le Cadre d'Appui et de promotion aux artisans miniers (CAPAM) en donnant des subventions aux artisans miniers, afin de contrôler la production, a fait développer auprès des bénéficiaires des logiques escroqueries. « *Si le principe de préinvestissement aux producteurs marche dans le cas de la SODECOTON au Nord-Cameroun, dans le cas de la CAPAM, se principe est loin d'avoir les résultats escomptés* », nous a convié un responsable du CAPAM.

A Edéa, le noyer de la famille reste l'affaire des femmes, les schémas traditionnels de l'homme au travail et la femme au foyer est l'idée la plus rependu dans le village. Néanmoins cette idée est toute même subi quelques modification au fil des temps la femme n'est plus seulement cette femme qui s'occupe du foyer et des enfants, mais elle participe au revenu du ménage. Cette redéfinition des rôles sociaux n'est qu'à ses balbutiements car la femme malgré son apport considérable dans le foyer demurent à la merci de son époux. Avec cet état embryonnaire de l'autonomisation de la femme il est clair que l'éducation des enfants selon le schéma traditionnel est revisitée. Quand a la place des parents dans le foyer il est aussi en train de se déconstruire car les relations entre l'homme et la femme ne sont plus pareil indique un enquêté.

2. Revenus miniers et conditions de vie

²¹ Travailleuse de sexe

²² Propos d'un artisan miniers de Nguele, donnée recueillie le 02 septembre 2016

L'estimation du degré de changement est faite selon l'importance accordée par les mineurs au revenu de la mine et son apport dans le foyer. Il en est de même pour ceux qui ont pu développer des activités grâce à l'exploitation minière. Un mineur sur deux se plaint du revenu assez bas de l'activité minière. Cela indique l'insuffisance au niveau de la gestion du ménage. Le temps de travail à la mine contraint les familles à vivre au rythme de la compagnie minière. L'exploitation minière pour certain des mineurs est une source de nuisance sonore qui influe sur le rendement des apprenants. Le risque pour les foyers les plus proche des zones d'exploitation de vivre dans la peur de voir s'écrouler leur habitation un jour. Il est nécessaire de préciser avec l'exploitation minière plusieurs petit commerce se sont progressivement développer au fil des années. Néanmoins, cette activité génère des conflits au sein du village. Pour la plupart de ces femmes qui vendent de la nourriture, les difficultés résident dans les crédits impayés des mineurs sous prétexte qu'ils n'ont pas encore été soldés. Mais dans l'absolue l'activité leur permettent de subvenir à leurs besoin et ceux de leurs famille.

En définitive, force est de constater que le chômage, le désœuvrement et le sous-emploi des jeunes dans les sites d'exploitation minière est un handicap au développement socioéconomique de ces localités. Si les projets de développement des unités d'exploitations se présentent comme des lueurs d'espoir, il faut cependant faire attention aux tares qui semblent asphyxier toute la société camerounaise à savoir la corruption et le favoritisme lors des recrutements.

CHAPITRE V : ACTIVITES MINIERES ET RELATIONS MULTI ACTEURS

Les temps modernes se caractérisent par de nombreuses mutations dans la façon de gérer l'espace public. Pendant longtemps le champ des mines a été une chasse gardée de l'Etat camerounais. On observe depuis les années 1990, avec la libéralisation de la vie politique camerounaise, une ouverture du secteur des mines et de l'énergie au Cameroun. Ainsi, on est passé d'une gestion « autocétre » du secteur des mines à une gestion libéralisée. Il convient de rappeler que le retrait de l'Etat ne veut pas dire son désengagement total. Le rôle de l'Etat dans le secteur minier, consiste à en améliorer l'organisation, et à veiller à la sauvegarde de l'intérêt général. L'Etat peut également se réserver le droit de prendre ou de faire prendre une participation sous quelque forme que ce soit, directement ou par l'intermédiaire d'un organisme public dûment mandaté. Dans la plupart des codes miniers, les ressources naturelles non renouvelables du territoire de l'Etat font partie de ses actifs inaliénables et absolus.

I. ACTEURS ET GROUPES STRATEGIQUES

1. Les forces en présence entre crise de confiance et quête de repères

Lors de nos enquêtes, bien souvent nous avons recueilli des témoignages auprès des populations qui se plaignaient que l'Etat ne faisait rien pour eux, que l'Etat était responsable de tous leurs malheurs. Nous nous sommes posés la question de savoir : l'Etat c'est qui dans le secteur minier ? Le processus de décentralisation dès les années 1990 a permis l'émergence de nouveaux acteurs, disposant de ressources stratégiques. Dans l'imaginaire populaire, l'Etat à travers ces administrations centralisées complotent avec les unités d'exploitation pour torpiller les populations. L'exemple de la société Gaz Du Cameroun est illustratif à plus d'un titre.

Les populations affirment, en effet, n'avoir reçu que très peu d'information sur le projet aussi bien par l'entreprise que par les entités représentatives de l'Etat.

Lors de son implantation, la compagnie avait tenu quelques sessions d'information ceci après le début des activités d'exploitation. Pire encore, les documents d'information qu'elle avait mis à la disposition des populations étaient rédigés en anglais dans un contexte où les populations ont beaucoup de peine à s'exprimer en français. La compagnie justifie le choix de l'anglais en ce sens que, disent-ils, le Cameroun est officiellement bilingue. Ni l'Etat camerounais, ni la compagnie Gaz du Cameroun n'avaient rempli leurs obligations envers la communauté locale de lui fournir des informations accessibles de manière opportune. Les deux partis ont fait fi de la Loi-cadre du Cameroun de 1996 sur l'environnement, qui prévoit clairement le *principe de participation*, selon lequel chaque citoyen aura accès aux informations sur l'environnement, y compris des informations sur les substances et activités dangereuses. Cet état de chose a amené les populations à ne plus avoir confiance à la compagnie et à l'Etat : « *l'Etat et Gaz –Cameroun s'entendent pour nous écraser [...]* »²³. Aussi ce manque de confiance s'est agrandi avec l'attitude du sous-préfet qui lors de indemnisation n'a pas agi promptement en faveur des populations.

²³ Données de terrain

2. Les espaces de pouvoir et la guerre du leadership

Dans les sites de Douala, Edéa et Yokadouma, on distingue généralement deux espaces de pouvoir : les populations d'un côté et les représentants des unités d'exploitation de l'autre. Les représentants sont en général les chefs de parcelles, les chefs de quartier, les chefs de blocs et les chefs traditionnels qui constituent disposant de ressources stratégiques non négligeables. Le groupe des populations essentiellement porté par les jeunes s'organise autour des organisations de la société civile, les Groupements d'Intérêt économique (GIC), les associations ou les ONG.

Ce deuxième groupe est devenu, dans le site de Douala, un acteur important, contrôlant plusieurs ressources stratégiques. Ils ont pu développer les partenariats avec les ONG Internationales à l'instar de l'ONG allemande MISEREOR ; du service œcuménique Justice et Paix et autres. Ce partenariat entre associations locales populaires et les ONG internationales a occasionné une multiplicité des interventions dans la zone favorisant par ce biais les luttes de leadership.

II. LES CONFLITS EN ZONE MINIERE : UNE CONSEQUENCE DES FRUSTRATIONS

L'implantation d'une compagnie minière dans une localité a souvent donné lieu à de vives contestations et à des affrontements entre population et la compagnie. Cette hypothèse s'est vérifiée dans les sites de Douala, Edéa et Yokadouma.

1. Les frustrations liées au chômage des jeunes riverains des sites d'exploitation

La population autour des sites d'exploitation minière est essentiellement jeune et la plupart sont au chômage et désœuvrés. Ils ont pour la plupart été à l'école, et beaucoup possèdent des compétences spécifiques qui les qualifient pour des emplois bien rémunérés. Ils sont malheureusement sous employés et exercent des métiers temporaires et précaires souvent mal rémunérés. L'impact socioéconomique de l'exploitation minière, dans le site de Douala,

Edéa et Yokadouma, devait se traduire en termes d'opportunité d'emploi. Cependant, le rêve des jeunes de posséder un emploi au sein de la compagnie s'est heurté à d'autres réalités. Dans le cas précis de Douala, les 75% de main d'œuvre locale dont parlait le président de la république lors de son discours d'inauguration de la station de gaz de LOGBABA n'ont pas été respectés. Les recrutements n'ont pas tenu compte des compétences mais plus des affinités familiales. Toutes choses qui ont provoqués des mouvements d'humeur où les jeunes ont revendiqué conformément à la loi portant code gazier du Cameroun du 2 avril 2012, qui prévoit en ses articles 62 et 63, « un contenu local » :

- Le recrutement prioritaire de la main d'œuvre locale à travers un programme de recrutement des riverains à tous les postes de travail et à tous les niveaux de responsabilité dans la société gazière ;
- Et un programme de formation professionnelle et technique des riverains en vue d'accroître leurs qualifications dans les métiers du gaz.

A Edéa, l'implantation de la mine a entraîné des mutations sociales considérables, dont l'accroissement des inégalités entre les individus, les conflits et la désolidarisation de la communauté. Pour beaucoup de personnes, l'accroissement de poussière, de circulation routière ainsi que de bruits causent des dérangements importants et des inquiétudes pour la santé. Les vibrations liées à la tire de mine affectent la stabilité des maisons des personnes vivant à proximité des exploitations. Les inégalités socioéconomiques se sont creusées, notamment l'écart entre les riches et les pauvres. A titre d'exemple, les mineurs quittent très tôt le matin leur résidence habituel et parcours plus de 50 km pour investir le village plus précisément la mine. Cette situation suscite, certaines interrogations quant à opportunité et la priorité de travail qui devrait être accordé aux Longasse. Il est nécessaire de préciser les infrastructures d'hébergement sont inexistantes, les seuls présentent sont dédié aux personnel enseignant du village.

A Yokadouma, Si l'industrie internationale du diamant emploi directement et indirectement environ 10 millions de personnes à travers le monde et notamment en Afrique²⁴, dans l'arrondissement de Yokadouma, il n'emploie pas plus de 24 personnes. D'ailleurs, ces personnes n'ont plus de travail donc, pas de salaire depuis le mois de janvier avec l'arrêt des activités à la mine en raison des « soucis financiers ». Les populations des villages voisins

²⁴[http : www.diamondfacts.org](http://www.diamondfacts.org) 8 août 2016.

de la mine continuent à exercer leur élevage de volailles, de chèvres et de porcs, leur agriculture vivrière et pérennes et leur pêche artisanale d'autrefois, comme avant l'installation de C & K MINING INC à Mobilong. Ils habitent toujours des huttes en terre battue avec des toitures de natte et des sols en terre battue comme avant. L'accès sur le site de la mine, gardé 24h/24 par des gendarmes, leur est d'ailleurs interdit, comme nous l'a révélé certains riverains. Pour le chef du personnel de cette entreprise, beaucoup plus de villageois auraient pu y trouver leur compte si l'exploitation industrielle de diamant ne nécessitait pas des compétences techniques plus pointues qu'on ne retrouve dans la population locale. Ainsi, sur les 60 000 habitants que compte l'Arrondissement de Yokadouma, pas plus de 24 à vivre de l'activité minière. On se serait donc attendu que l'impact de cette activité se fasse ressentir ailleurs que dans le domaine de l'emploi. Mais notre enquête nous a permis de constater que ceci n'est pas le cas.

Sur le plan infrastructurel, nous n'avons identifiés aucun changement dû à l'activité minière. Le département de la Boumba-et-Ngoko, pierre angulaire de la production diamantifère au Cameroun n'a aucune route goudronnée. Ceci nous a donc semblés ironique qu'une richesse telle que le diamant soit transportée sur des routes saisonnières hors de son lieu d'exploitation.

Sur le plan éducatif, C & K MINING INC n'a construit aucune structure éducative en 5 années d'activité à Mobilong. Sur le plan sanitaire, aucun hôpital, dispensaire ou centre de santé dans l'arrondissement n'a été le fruit de cette exploitation minière. Si l'installation de la mine n'a pas accru les risques sanitaires dans l'arrondissement tel que notre enquête nous l'a révélé, elle ne les a non plus diminué. Les seuls 3 points d'eau potable que nous avons trouvés à Mboy ont été le fruit du HCR²⁵ pour améliorer les conditions de vie des réfugiés centrafricains vivant dans ces villages.

2. Frustration liée à l'expropriation pour cause d'utilité publique

Dans le contexte camerounais, la terre est gérée à la fois par les pratiques coutumières et la loi moderne. La régulation de l'accès au foncier et la sécurisation des droits sont au cœur des enjeux de construction d'un Etat de droit, de lutte contre la pauvreté, de gestion des ressources renouvelables et de la prévention des conflits à différentes échelles (locale, nationale ou régionale). La notion de sécurité foncière renvoie aux règles qui gèrent

²⁵Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

l'attribution des terres. Aujourd'hui on constate que diverses stratégies de cession, d'appropriation, d'accaparement se développent ce qui suscite des réactions des différents acteurs sous forme de stratégies d'apaisement, de contestation, de pétitions, d'affrontements.

Dans le cas de la zone de Douala, les riverains des puits gazeux de LOGBABA ont été frappés d'expropriation pour cause d'utilité publique depuis janvier 2009. Le décret N°2012/0713/PM du 20 mars 2012 (portant expropriation des terrains nécessaires aux travaux du projet de développement des hydrocarbures gazeux à Douala au lieu-dit « Logbaba » a été effectivement appliqué. Cette application a été effective malgré les irrégularités dénoncées des populations riveraines. En effet, au mois d'avril 2014, les populations ont reçu un premier paiement peu satisfaisant. Ils estimaient également qu'un temps suffisant ne leur a pas été donné pour se relocaliser. Pendant qu'ils étaient encore dans les débats, le BIR est intervenu, forçant les populations à déménager précipitamment. Aujourd'hui, les populations poursuivent leur combat. Elles réclament à l'Etat et à la compagnie Gaz Du Cameroun : La prise en compte de toutes les personnes victimes recensées sur le site ; la réévaluation des maisons et des terrains ; l'indemnisation des terrains à la hauteur de 50.000 FCFA le mètre-carré au minimum pour toutes les victimes; le respect scrupuleux de l'arrêté N°00832/Y.15.1/D00 du 20 novembre 1987 fixant les bases du calcul de la valeur vénale des constructions frappées d'expropriation pour cause d'utilité publique et aux modalités d'indemnisation ainsi que son décret d'application; la prise en compte des nombreux préjudices causés lors de la phase d'installation du projet, l'amendement du décret N°2012/07/10/PM du 20 mars 2012 , portant expropriation des terrains nécessaires aux travaux du projet de développement des hydrocarbures gazeux à Douala au lieu-dit « Logbaba » et l'indemnisation des personnes victimes concernées.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette recherche visait à identifier les changements sociaux liés aux activités minières des compagnies industrielles au Cameroun. De manière spécifique, il s'agissait de répertorier les différents métiers de la mine dans la taxinomie populaire, d'identifier les corporations des travailleurs, leur organisations, leurs activités au quotidien, leur rôle dans la sensibilisation, d'analyser la sécurité au travail tant au niveau des normes juridiques que des normes pratiques, d'étudier les mutations des rôles sociaux de sexe liées à l'activité minière (genre et travail/ genre au travail), d'évaluer la contribution de l'activité minière aux conditions socioéconomiques des ménages et d'analyser les nouvelles reconfigurations sociospatiales et leur conséquence sur les relations sociales

L'étude montre que les changements sociaux liés à l'exploitation minière au Cameroun sont perceptibles aussi bien au niveau des sites de Douala et Edéa qu'au niveau du site de Yokadouma

Pour ce qui est du répertoire des métiers de la mine l'on constate l'existence de répertoire tant du point de vue normatif que du point de vue du lexique populaire.

En ce qui les corporations des travailleurs, leur organisations, leurs activités au quotidien, nous constatons qu'il n'existe pas, de manière formelle, un syndicat de travailleur. A Douala GDC organise son personnel tandis qu'à Edéa et Yokadouma, les miniers sont livrés à eux-mêmes.

Pour ce qui est de la sécurité au travail, l'on constate qu'à GDC, filiale de la Victoria Oil and Gas PLC, la QSHE existe et est strictement appliquée. Les normes juridiques sont respectées. On peut supposer que le caractère multinational et anglais de la firme encourage ce respect strict des normes dans la mesure où les règles sont régies par le droit britannique du travail. CK MINING comparativement à Victoria Oil and Gas PLC, s'installe dans un contexte étatique où la régulation est faible. Cette entreprise a cédé ses actifs sur le diamant de Mobilong à un sino-américain. Cette configuration internationale ne favorise pas le respect du droit des travailleurs. On peut aussi noter la faiblesse de cette entreprise en termes de performance sociale.

L'exploitation minière favorise d'une part l'émergence des activités socioéconomiques susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations. D'autre part l'on constate une exacerbation des inégalités socioéconomiques avec une précarité de plus en plus accrue des populations modestes. Les normes de sécurité au travail sont variables et inégales. Ce qui laisse penser que malgré les normes et règles qui existent les activités d'extraction minières se font dans un marché libre où les acteurs les moins forts sont livrés à eux-mêmes.

Une étude longitudinale des cohortes d'artisan dans le secteur minier pourrait contribuer à une meilleure connaissance de l'impact des activités d'extraction sur la santé mentale et sexuelle des travailleurs. L'usage systématique des stupéfiants chez les artisans miniers invite à orienter les futures recherches dans cette perspective sanitaire.

En termes de recommandation le modèle de sécurité élaboré par Gaz du Cameroun devrait être vulgarisé dans les autres sites étudiés. Toutefois, dans le cas spécifique de Yokadouma ce modèle nécessite des recherches ethnographiques approfondies auprès des artisans miniers.

Une sensibilisation sur les risques des activités minières devait être engagée auprès de toutes les sphères décisionnelles aussi bien au niveau des entreprises qu'au niveau de toutes les parties prenantes. La compagnie CK Mining doit être interpellée sur son cahier de charge notamment en ce qui concerne sa responsabilité sociale à l'égard des populations riveraines.

Une cartographie des acteurs doit être effectuée afin de d'améliorer la performance sociale des compagnies minières dans la mesure où l'on peut constater des frustrations qui s'expriment à des degrés divers dans les différents sites d'exploitation. En d'autres termes les infrastructures sanitaires et éducatives doivent être implantées dans les sites d'implantation afin d'éviter la reproduction des inégalités sociales.

En ce qui concerne les mutations des rôles sociaux de sexe liées à l'activité minière (genre et travail/ genre au travail), l'étude met en évidence un renforcement du déséquilibre numérique concernant la représentation des hommes et des femmes. De plus, l'on peut constater une survivance des perceptions rattachant la femme à la nature et à la reproduction et l'homme à la culture et à la production. Une dégradation de la condition de la femme

dans le cas de l'Est du Cameroun. Les activités minières parce qu'elles sont monétarisées deviennent des prérogatives masculines.

Un cadre de concertation et de dialogue entre les unités d'exploitation et les acteurs autour de la mine devait être conçu et animé par le CEGIAF afin de juguler les frustrations les mouvements d'humeurs.

Pour clore notre réflexion, l'on pourrait s'inspirer de cette déclaration faite en 2006 par FESTUS MOGAE, président du Botswana : « *Pour notre peuple, chaque diamant acheté, c'est à manger dans nos assiettes, de meilleures conditions de vie, de meilleurs services de santé, de l'eau potable et saine, davantage de routes pour relier nos communautés éloignées, et bien plus encore* »²⁶.

²⁶ http://www.diamondfacts.org/index.php?option=com_content&view=article&id=148%3Afact-19&catid=39%3A french&lang=fr consulté le 20 décembre 2016

ANNEXES

Annexe 1 : PERMIS D'EXPLOITATION MINIERE DE C & K MINING INC

DECRET N° 2010/374 DU 16 DEC 2010
 portant institution d'un permis d'exploitation
 minière valable pour diamant, et substances
 connexes.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Constitution ;
 VU l'ordonnance n° 74/2 du 6 juillet 1974 fixant le régime domanial ;
 VU la loi n° 96/012 du 5 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
 VU la loi n° 001 du 16 avril 2001 portant Code minier ;
 VU le décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant réorganisation du gouvernement, modifié et complété par le décret n°2007/268 du 7 septembre 2007 ;
 VU la convention minière signée le 9 juillet 2010 entre la République du Cameroun et la société CAMEROON AND KOREA MINING INCORPORATION,

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Le présent décret porte institution d'un permis d'exploitation minière valable pour diamant et substances connexes.

ARTICLE 2. - (1) Sous réserve des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, il est accordé un permis d'exploitation valable pour diamant et substances connexes dénommé « MOBILONG » au profit de la société CAMEROON AND KOREA MINING INCORPORATION, ci-après désignée la société C & K MINING INC, B.P. 550, Bertoua.

(2) Toute transaction relative à un droit sur le permis « MOBILONG » est soumise à l'approbation préalable du Ministre chargé des mines, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

ARTICLE 3. - (1) le permis d'exploitation « MOBILONG » est constitué d'un seul bloc de forme polygonale dont les coordonnées géographiques des sommets sont les suivantes :

POINTS	COORDONNEES GEOGRAPHIQUES	
	Longitude EST	Latitude NORD
A	15°30'00"	03°19'00"
B	15°33'40"	03°22'40"
C	15°42'20"	03°12'20"
D	15°38'45"	03°09'00"

(2) La superficie concernée par le permis « MOBILONG » est réputée égale à 236,25 km².

ARTICLE 4. - Le permis d'exploitation « MOBILONG » dont le dossier est inscrit sous le numéro 36 dans le registre spécial de la Direction des Mines et de la Géologie, dans la rubrique des titres miniers d'exploitation, a une période de validité de 25 (vingt cinq) ans renouvelable par période, n'excédant pas 10 (dix) ans chacune, représentant la durée de vie complémentaire démontrée dans les mêmes conditions que la durée initiale, jusqu'à épuisement du gisement.

ARTICLE 5. - Avant le démarrage des activités d'exploitation sur le permis d'exploitation n° 36, l'administration met au préalable à la disposition de CAMEROON AND KOREA MINING INCORPORATION les terrains nécessaires à ses activités sur la base d'un levé topographique réalisé par un géomètre assermenté commis par l'opérateur à cet effet.

ARTICLE 6. - (1) La société C & K MINING INC est tenue de commencer les travaux dans un délai de un (1) an, à compter de la date d'octroi du permis d'exploitation.

(2) La société C & K MINING INC est tenue, concomitamment à l'exploitation de la partie alluvionnaire du gisement, à poursuivre les travaux d'affinage de l'information géologique et minière sur la partie conglomératique du gisement.

A ce titre, elle s'engage à effectuer au cours des trois (3) premières années de validité du permis « MOBILONG », les travaux ci-après, prévus par la convention minière :

- la cartographie détaillée à une échelle de 1/10000^{ème} de la zone du permis ;
- la géophysique aérienne ou au sol ;
- une campagne de sondage sur la partie conglomératique du gisement à une maille de 25 * 25 mètres pour un montant de dépenses minimal de deux millions deux cent vingt neuf mille cinq cent dollars US (2 229 500 USD).

ARTICLE 7. - Durant la validité du permis d'exploitation n° 36, la société C & K MINING INC doit mettre à la disposition des populations riveraines des infrastructures sociales, sportives, éducatives et sanitaires pour favoriser leur épanouissement.

ARTICLE 8. - Pendant l'exercice de ses activités d'exploitation, la société C & K MINING INC doit faire parvenir au Ministre chargé des mines un rapport d'activités semestriel et un rapport d'activités annuel.

ARTICLE 9. - (1) Les rapports d'études et les résultats d'analyses issus des travaux menés au titre du présent décret constituent des secrets industriels et sont remis au Ministre chargé des mines.

(2) Sous réserve du droit pour la société C & K MINING INC de faire usage de toutes les données acquises, ainsi que des rapports générés, lesdites données et rapports demeurent la propriété exclusive de la République du Cameroun.

ARTICLE 10. - (1) La société C & K MINING INC doit se conformer aux recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement menée préalablement à l'exploitation et remettre en l'état initial les sites d'exploitation.

(2) Au démarrage des activités d'exploitation, l'opérateur ouvre un compte de réhabilitation de l'environnement, domicilié dans un compte séquestre auprès d'une banque agréée de la place pour garantir la réhabilitation du site lors de sa fermeture en fin d'exploitation.

ARTICLE 11. - (1) Avant le démarrage des activités d'exploitation, l'opérateur assure la mise en place de la caution devant permettre de couvrir les paiements dus en vertu du Code minier.

(2) Le montant de la caution visée à l'alinéa 1 ci-dessus est égal à deux et demi pour cent (2,5%) de l'investissement total requis avant la première production commerciale.

ARTICLE 12.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

YAOUNDE, le 16 DEC 2010

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



Paul BIYA

Date

1. **Région administrative** _____
2. **Localité** _____
3. **Nom de l'enquêté** _____
4. **Profession** _____

Objectif 1. Répertorier les métiers de la mine dans la taxinomie populaire, identifier la corporation des travailleurs, leurs organisation, leur activité au quotidien, leur rôle dans la sensibilisation.

Thème 1 : Trajectoires et profils des travailleurs

- Qu'est-ce que vous faisiez avant l'exploitation de la mine ?
- Comment avez-vous été recruté ? par appel d'offre, réseau, copinage... ?
- Le métier que vous exercez au sein l'entreprise correspond-il à votre profil professionnel ?

Thème 2 : Association, sécurité au travail et changements sociaux

- Êtes-vous organisés en association, syndicats, coopératives... ? si oui comment sont désignés/ élus les responsables de groupe ?
- Quels types d'activités mènent l'association au quotidien ?
- Savez-vous ce qui signifie « sécurité au travail » ?
- En quoi pouvez-vous identifier la sécurité au travail ?
- Pensez-vous que votre association sensibilise suffisamment sur ? Si oui /non pourquoi ?
- Avez-vous les outils de protection ? Comment les avez-vous obtenu : par l'Entreprise, Par l'association, par une connaissance, par vous-même... ?
- Avez-vous des techniques/ outils de protection différentes de ce que l'Entreprise fournit ?
- Avez-vous des méthodes propres pour éviter de contracter les maladies ? Ces méthodes sont-elles différentes des méthodes de l'Entreprises ? si oui donnez en quelques exemples.

- L'Entreprise a-t-elle un service de norme de sécurité ? Si oui quelles sont ses activités ?

Objectif 2 : Etudier les rôles sociaux de sexes liés à l'activité minière

Thème 1 : Evolution des rôles dans la mine

- Selon vous, les hommes et les femmes doivent ils mènent les activités ? Si non pourquoi ?
- Pensez-vous qu'on devrait distinguer les travaux des femmes de celui des hommes ?
- Qu'est ce qui selon vous conviendrait aux femmes ?
- Pensez-vous que les femmes travaillent plus que les hommes ? si oui expliquez.

Thème 2. Approches dynamiques

- Que pensez-vous des rapports entre les hommes et les femmes dans la mine ?
- Les femmes assurent-elles toujours leur rôle dans les familles ?
- Quelles peuvent les raisons qui, selon vous, poussent les femmes à venir travailler à la mine ?
- Pensez-vous que la situation des femmes a-t-elle évolué avec l'exploitation de la mine ? si oui, citez quelques exemples.
- Quelles propositions formulez-vous pour optimiser les rapports entre les hommes et les femmes dans la mine ?

Objectif 3 : Etudier les nouvelles reconfigurations socio-spatiales et leurs conséquences sur la relation sociales.

Theme1 : les reconfigurations socio spatiales

- Où résidez-vous avant l'exploitation de la mine ?
- Comment avez-vous été installé à l'endroit actuel ?

Theme2 : conséquences sociales

- Avec l'exploitation de la mine, les hommes consomment-ils beaucoup d'alcool ? si oui, pourquoi le font-ils, selon vous ?
- Quelles sont vos relations avec les autochtones, les chefs traditionnels... ?

Annexe 3 : GRILLE D'OBSERVATION

Date :

Lieu :

Au niveau de l'entreprise :

Plaque ou pancarte rappelant les normes ISO ?

Oui

Non

Où est située l'entreprise ? Bref historique

Quels sont les odeurs les images premières que l'on a lorsque l'on s'approche de l'entreprise ?

Qui voit-on aux abords du lieu d'extraction ?

Pratiques populaires de prévention

Usage du Mentholatum / small no be sick ou de tout autre dérivé : comment? Et pourquoi selon les informateurs)

Usage des whiskies en sachet (goldon, irish cream, etc.) comment? Et pourquoi selon les informateurs)

Habillement : pour se protéger pendant le travail : comment? Et pourquoi selon les informateurs) ?

Usages des gants : comment? Et pourquoi selon les informateurs) ? Citez et expliquez les différents usages possibles :

- _usages des lunettes ? Citez et expliquez les différents usages possibles :

Consommation de produits/ médicaments euphorisants : tramol tramez, autres

Autres éléments pertinents non demandés dans cette grilles d'observations

Photographie :

Observations sécurité au travail : (faire des photographies)

Des personnes au travail

Les matériaux de travail

Toute scène représentative des conditions de vie des populations

3-Day Diet Recall & Food Beliefs

Name _____ Date _____

Relationship to Student Researcher _____ Informed Consent? Y/N (Must be Y if not you)

Sex _____ Age _____ Height _____ Weight _____

Work Hours Per Week _____ Student Course Load (# Units) _____

Grandparents' Cuisines: Grandmother _____ Grandfather _____

Day 1 **Date** _____ **[3-Day Diet Recall]**

Portion Size

Where & With

Time

What

How Prepared or
Brand

Annexe 3 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Formulaire de consentement éclairé pour l'entretien semi-directif approfondi

" Les changements sociaux liés aux activités minières au Cameroun "

Nom de l'Investigateur principal: Pr. Estelle KOUOKAM

Nom de l'Organisation: Centre d'Excellence sur la gouvernance des industries extractives en Afrique Francophone de l'UCAC

Nom de l'étude : " Les changements sociaux liés aux activités minières au Cameroun "

Nous vous donnerons une copie complète de ce formulaire de consentement éclairé

Introduction

Je suis _____ (nom de l'interviewer). Je mène ma recherche au sein du Centre d'Excellence sur la gouvernance des industries extractives en Afrique Francophone. Je vais vous donner des informations sur ce projet et vous inviter à y participer. Vous n'êtes pas obligé de décider immédiatement d'y participer. Vous êtes libre de consulter toute personne avec qui vous vous sentez à l'aise avant de décider. Le formulaire pourrait contenir des informations qui nécessiteraient des clarifications. S'il vous plaît sentez-vous libre de m'arrêter et je pourrais mieux clarifier cela. Si vous avez des questions plus tard, vous pouvez toujours me les poser ou le faire à n'importe quel autre chercheur du projet.

But de la recherche:

Identifier les changements sociaux liés aux activités minières des compagnies industrielles au Cameroun

Type d'intervention de la recherche

La recherche impliquera votre participation à travers une l'interview en vue d'avoir votre position et votre expérience en tant que décideur politique/ partenaire national et international/ chercheur/ relais communautaire/maire/ instituteur (rice), travailleur.

Sélection des participants

Vous avez été invité à participer à cette recherche parce que nous pensons que votre expérience pourra contribuer à mieux comprendre les changements sociaux liés aux activités minières des compagnies industrielles au Cameroun

Participation Volontaire

Votre participation à cette recherche est complètement volontaire. C'est de votre choix d'y participer ou pas. Si vous choisissez de ne pas participer, ceci n'aura aucun effet sur votre profession ou toute autre évaluation ou rapport en relation avec votre travail.

Vous pourrez changer d'avis plus tard et arrêter à mi-chemin même si initialement vous aviez accepté d'y participer.

Procédures

Nous vous demandons de nous aider à apprendre davantage les changements sociaux liés aux activités minières. Nous vous invitons à prendre part à ce projet de recherche. Si vous acceptez, il vous sera demandé de participer à l'interview avec un membre de l'équipe qui s'appelle _____ ou moi _____.

Au cours de l'interview, moi ou un autre enquêteur resterons dans une place confortable que vous auriez choisie. Si vous préférez, l'interview peut se passer dans votre bureau ou un autre cadre de votre choix. Si vous ne souhaitez pas répondre à certaines questions, signalez-le et l'enquêteur passera à la question suivante.

Personne d'autre en dehors des enquêteurs ne doit être présent sauf à votre demande.

Les informations obtenues seront confidentielles et personne en dehors des investigateurs n'auront accès aux notes enregistrées durant l'interview. Tout l'entretien sera enregistré, mais aucun nom ne sera lié à l'enregistrement. L'enregistrement sera gardé en sécurité dans un dossier crypté par les chercheurs. L'information enregistrée est confidentielle et personne d'autre en dehors de l'équipe de recherche n'aura accès au dossier.

Qui Contacter?

Si vous avez des questions, vous pouvez les poser maintenant ou après. Si vous souhaitez poser des questions plus tard, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Pr. Estelle Kouokam (esthelka@yahoo.com / 00237 677068098).

Je confirme que le participant a eu l'opportunité de poser des questions sur l'étude et toutes les questions posées ont été répondues correctement et de mon mieux.

Je confirme que les personnes n'ont pas été contraintes à participer et le consentement verbal a été donné librement et volontairement.

**Signature de l'enquêteur /personne qui prend le
consentement_____**

Date _____

jour/mois/année

Annexe 4 : Récit de voyage N°1

Le lundi 22 août 2016, nous nous sommes rendus à la mine de diamant de Mobilong à bord d'une des voitures de l'entreprise C & K MINING INC. Nous étions accompagnés du chef du personnel de C & K MINING INC, du chef du service de la maintenance des équipements et de 2 chauffeurs de l'entreprise. Nous sommes partis de Yokadouma à 13h30. Au bout de 300 m, nous avons traversé une barrière de la commune. Ensuite, une deuxième barrière, mais cette fois-ci, de la prévention routière. Nous avons traversé des porcs, de la volaille, des chèvres et des moutons errants le long de la route tout au long du voyage. Au bout de 600 m, nous avons traversé une barrière de police, ensuite des maisons en terre battu et en planches, avec des toitures de paille alignés le long de la route. Nous roulions sur une route saisonnière. Nous avons aussi aperçu le long de la route des enfants nus se baignant dans des cours d'eau et avons traversé un pont en planche. Nous avons également traversé le CES de Mboy et le CETIC de Mang.

Au bout de 4 km, nous avons traversé une deuxième barrière de police et dépassés quelques motos et grumiers. La route était très étroite, si bien qu'il était difficile pour 2 véhicules d'effectuer le croisement. Donc lorsqu'un grumier s'approchait, il fallait ralentir et lui céder le passage. Au bout de 10 km, nous avons traversé un deuxième pont de planches, puis quelques maisons en semi dur avec des toitures en tôles et des clôtures en planches. Nous avons ensuite parcouru près de 35 km de forêt, traversant quelques villages et quelques campements de pygmées. Chemin faisant, nous avons acheté un sceau de 15l de chenilles noir à 2000 FCFA.

Sur notre chemin, nous avons traversé une boutique en planche et des vendeuses de plantain et de couscous en bordure de route, ainsi que des terrains de football couverts de gazon. Nous avons aussi croisés des personnes âgées, des jeunes hommes et femmes, ainsi que des enfants qui rentraient des champs, vêtu de haillons sales et délavés, avec des chaussures usées, portant des paniers au dos pour certains, des machettes dans la main ou des sacs sur la tête pour d'autres.

Selon le chef du personnel de C & K, ce mode « d'accoutrement » était le choix des villageois. Il nous explique alors qu'il avait offert à son oncle des vêtements neufs et propres. En arrivant au village moins d'un mois plus tard, tous ces vêtements étaient devenus des haillons. Offusqué, il a demandé à son oncle ce qui étaient arrivés à tous ces vêtements neufs qu'il lui avait offert il y a moins d'un mois. Son oncle lui a répondu que c'est comme ça

qu'on porte les vêtements au village. Que des habits trop propres et trop neufs attirent des regards et suscitent beaucoup de jalousie et fini par vous créer des ennuis dans le village.

Nous avons aussi traversé des tombes. Car nous avons observé qu'ici, les morts sont enterrés devant leur maison. Nous avons tout de même été surpris de trouver dans des villages où la quasi-totalité des maisons étaient construites en terre, des tombes faites en ciment et couvertes de carreaux blancs.

Nous avons aussi portés quelques villageois à l'arrière de notre pick-up qui se rendaient dans des villages voisins pour certains, et pour d'autres en forêt. Le chef du personnel de C & K nous a confiés à ce sujet que c'est une manière pour l'entreprise d'aider la population. Nous sommes arrivés à Mboy 2 à 15h20 et nous avons repris le chemin 25 minutes plus tard, c'est-à-dire à 15h45.

Nous avons encore traversé un pont en planches, des marres d'eau et quelques campements de pygmées. A 17h16 que nous sommes arrivés à la mine de Mobilong. Nous avons visités le site et avons pris quelques photos, présentés en annexe de ce rapport. Aux environs de 18h, nous avons quitté la mine. Nous nous sommes arrêtés à Mboy 2 à 20h et sommes reparti 30 minutes plus tard, à 20h30. C'est finalement à 22h que nous sommes arrivés à Yokadouma, parcourant 105km de forêts dans l'obscurité totale d'un soir sans lune avec pour seule lumière les phares de la voiture qui nous transportait. On aurait dit que ces 105km de forêt étaient inhabités car sans lumière, on ne sentait aucune présence humaine, aucun signe de civilisation. Les villages qu'on avait aperçu à l'allée semblaient tous avoir disparu dans l'obscurité épaisse. De temps en temps durant le voyage, nous voyions à l'aide des phares de la voiture, des villageois se déplaçant dans l'obscurité épaisse de la forêt. Il faut dire que le trajet, non moins fatigant, était animés par la musique, mais aussi et surtout par des cris d'animaux sauvages, la brume du soir et les bruissements des feuilles d'arbres bercés par le vent de la région du « soleil levant ».

Annexe 5 : Récit de voyage N°2

I. Parcours Yaoundé-Yokadouma : un trajet à restituer

C'est dans une atmosphère liant à la fois force et intelligence que nous prenions la route de Bertoua à destination de Batouri, le 28 septembre 2016. Mais avant l'itinéraire Bertoua-Batouri, il y a eu d'abord Yaoundé-Bertoua via la nationale N°1, le 27 septembre 2016. Dans l'ensemble, le voyage Yaoundé-Bertoua s'est déroulé sans grandes difficultés. Partis de Yaoundé vers 9h15, nous arrivons à Bertoua aux alentours 16h00 sous une forte pluie battante. Malheureusement pour nous, aucuns cars de transport à destination de Batouri n'étaient disponibles à cause du mauvais état de la route et au refus des chauffeurs de prendre de risque. Nous avons donc été obligés de passer la nuit à Bertoua dans une auberge de la place. Le lendemain dès 7 heures, voyant la pluie qui continuait de tomber des cordes, nous décidions d'emprunter un « clando » qui nous demanda alors de payer le double du tarif normal. Ce que nous ne tardions pas d'accepter, dans la mesure où cette aubaine était l'unique opportunité qui s'offrait à nous vue la morosité de la journée.

Nous arrivions à Batouri aux environs de 12 heures, sous la pluie. Une fois encore le scenario de Bertoua se reproduisit. Aucun véhicule de transport n'était prêt à affronter la redoutable route de Yokadouma. On dû une fois encore dormir à Batouri. C'est le 29 septembre que nous quitions Batouri, toujours sous la pluie, pour Yokadouma en empruntant le car de transport immatriculé ES 936 EM. La mauvaise nouvelle, en signe de baptême de feux, était que le car n'avait plus de places assises. On dû donc affronter la redoutable route de Yokadouma en position debout prolongée. La présente photo montre comment nous sommes passés de passager ordinaire à assistant du « motor boy ». La boue sur nos pieds en dit long sur le combat mené. A chaque fois que le véhicule s'arrêtait pour une panne quelconque (manque d'eau au radiateur, une crevaison), nous étions obligés d'apporter une assistance au convoyeur. C'est surtout au niveau de l'effondrement du pont de Gari-Gombo que notre contribution s'est avérée décisive.

Ainsi, avec une vitesse moyenne de 20Km/h, le fameux car de monsieur SADIO MODIBO SOUTRA, nous déposa à la gare routière de Yokadouma à 23 heure 57 minutes, comme l'illustre la photo ci-dessous.

Annexe 6: Quelques images de terrain



Cathédrale de Yokadouma



Chef du village Mboy II devant sa chefferie



Hôtel de ville de Yokadouma en construction



Groupes électrogènes de C & K MINING INC à Mobilong



Bureaux à droite et logements du personnel expatrié de C & K MINING INC à gauche



Logements du personnel local de C & K MINING INC



Table des matières

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
CONTEXTE POLITIQUE	3
CONTEXTE SOCIAL ET ECONOMIQUE	5
OBJECTIF GENERAL :	6
OBJECTIFS SPECIFIQUES :	6
METHODOLOGIE DE TRAVAIL :	6
– La phase de préparation de l'étude	6
– Réalisation de l'étude	9
CHAPITRE I : LES SITES DE L'ENQUETE	1
LE SITE DE DOUALA	1
LE SITE D'EDEA	2
LE SITE DE YOKADOUMA	2
CHAPITRE II : LES METIERS ISSUS DE L'ACTIVITE MINIERE	4
I. LES METIERS DE LA MINE DANS LE SITE DE DOUALA	4
II. LES METIERS DE LA MINE DANS LES SITES D'EDEA ET DE YOKADOUMA	8
1. « Travailleurs du jour » et « travailleurs de nuit » : hiérarchie et précarité des statuts	8
2. Mémoire populaire et familles des métiers	9
3. Le métier de mineur et ses dérivés	10
CHAPITRE III : ACTIVITE D'EXTRACTION ET SECURITE AU TRAVAIL	11
I. LA SECURITE AU TRAVAIL A L'ECHELLE INTERNATIONALE ET NATIONALE	11
1. A l'échelle internationale comme cadre de référence	11
2. A l'échelle nationale comme cadre d'implémentation	12
II. LA SECURITE AU TRAVAIL CHEZ « GAZ CAMEROUN » : DE LA NORME AUX PRATIQUES	13
1. Une sécurité basée sur l'anticipation des risques	13
2. Santé, sécurité physique et sécurité sociale : un modèle quasi exemplaire	14
3. Les activités du QHSE et l'appropriation des normes par les employés	15
III. LA SECURITE AU TRAVAIL: DES MODELES A PARFAIRE	17
1. La sécurité au travail : un aspect négligé dans les sites d'Edéa et de Yokadouma	17
2. Risques sanitaires et sécuritaires visibles mais ignorés dans le site de Yokadouma	18
3. La sécurité au travail chez les artisans miniers	19
CHAPITRE IV : ACTIVITES MINIERES ET TRANSFORMATIONS SOCIALES	23
I. LES ACTIVITES ECONOMIQUES AUTOUR DES SITES D'EXPLOITATION	23
1. Les activités économiques de petite échelle : une réalité généralisée	23
2. Les activités économiques de moyennes échelles	24
II. LES DIFFICULTES ET LES OPPORTUNITES AUTOUR DES SITES D'EXPLOITATION	24
1. L'accès aux services sociaux de base : un calvaire quotidien	24

2.	L'impact socio-économique : entre opportunités d'emploi et frustrations des populations riveraines	25
III.	ROLES SOCIAUX DE SEXES ET CADRE DE VIE	27
1.	Les rapports de genre dans les activités minière : une dégradation de la condition féminine	27
2.	Revenus miniers et conditions de vie	28
CHAPITRE V : ACTIVITES MINIERES ET RELATIONS MULTI ACTEURS		30
I.	ACTEURS ET GROUPES STRATEGIQUES	31
1.	Les forces en présence entre crise de confiance et quête de repères	31
2.	Les espaces de pouvoir et la guerre du leadership	32
II.	LES CONFLITS EN ZONE MINIERE : UNE CONSEQUENCE DES FRUSTRATIONS	32
1.	Les frustrations liées au chômage des jeunes riverains des sites d'exploitation	32
2.	Frustration liée à l'expropriation pour cause d'utilité publique	34
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS		36
ANNEXES		39
Annexe 1 : PERMIS D'EXPLOITATION MINIERE DE C & K MINING INC		40
Annexe 2 : Guide d'entretien		44
Annexe 4 : Récit de voyage N°1		3
Annexe 5 : Récit de voyage N°2		5
Annexe 6: Quelques images de terrain		6

